

Commune du Lieu



Budget

2024

Table des matières

Préavis.....	1 - 24
Budget Commune du Lieu	
Comptes de fonctionnement.....	25 - 38
Récapitulation par natures.....	39 - 41
Annexes	
Divers indicateurs.....	44
Inventaire des investissements.....	45
Planification des amortissements et Répartition des intérêts passifs.....	46 - 47
Budget Association scolaire (ASIVJ).....	49 - 60
Budget ValRégieEaux.....	61 - 67
Budget Service incendie (SDIS).....	69 - 72
Budget Centre Sportif.....	73 - 75



MUNICIPALITÉ

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 11 octobre 2023

Préavis municipal n° 06/2023 Budget 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En exécution des dispositions légales, nous vous soumettons le budget de la commune du Lieu pour l'année 2024.

Pour l'élaboration du budget 2024, la Municipalité a voulu rester le plus possible dans la volonté de soigner les infrastructures de notre patrimoine et aussi de soutenir notre système social et éducatif, car l'investissement d'aujourd'hui portera ses fruits demain.

La situation mondiale « Crise de tout » n'est pas rassurante, mais notre Commune se porte très bien et on ose vous proposer un déficit de CHF 134'350.--. Les recettes prévues se montent à CHF 6'989'900.-- et les charges à CHF 7'124'250.--.

Administration générale et finances

Patrick Cotting, Syndic

Péréquation : Thématiques/Facture sociale

Les montants figurant dans le présent budget nous ont été communiqués par le Canton.

Les éléments repris sont ceux du bouclage 2022 pour la valeur du point d'impôt et les différents prélèvements conjoncturels. Le nombre de points prélevés dépend de la part à couvrir par les communes.

- Péréquation alimentation de 19.60 points contre 19.28 au budget 2023. Les retours des dépenses thématiques sont calculés à 74.5% contre 75% l'année dernière.
- Facture sociale alimentation de 12.5 points d'impôt (12.7 au budget 2023).

Les corrections tiennent compte du point d'impôt calculé en fonction du budget présenté.

Ce système « péréquatif » vit sa dernière année ! Effectivement, un nouveau modèle sera effectif dès le 1^{er} janvier 2025.

Impôts

Revenu, fortune des personnes physiques et bénéfice, capital des personnes morales :

- Nous avons tenu compte du boucllement 2022 et également de la situation des taxations/acomptes connue à ce jour et tout de même prévu une légère augmentation des recettes.

Source :

- Toujours difficile à estimer, cet impôt fluctue en fonction du nombre de personnes titulaires d'un permis L ou d'un permis B et des revenus des contribuables concernés.

Frontaliers :

- Nous avons tenu compte du taux de ristourne 2023 et d'une légère hausse de la masse salariale.

Foncier :

- Légère augmentation qui prend en compte les nouvelles estimations effectuées suite à des ventes d'immeubles.

Droit de mutation et gain immobilier :

- Historiquement, le montant budgété est le reflet d'une moyenne des dix dernières années.

Administration / Personnel

Pour l'exercice 2024, la Municipalité vous propose d'augmenter le temps de travail de l'assistante administrative de 20 % afin que toute notre administration continue de bien fonctionner et ceci à votre et à notre satisfaction.

Ceci s'explique avec les arguments suivants :

- dossiers administratifs toujours plus complexes et conséquents
- traitement des demandes d'autorisation manifestations – divers demandant plus de démarches
- traitement des permis de construire et d'habiter plus compliqué et plus long
- suivi administratif des projets en cours croissant
- service à nos administrés toujours en augmentation
- report des tâches administratives cantonales à la Commune
- adaptation et augmentation des tâches des associations intercommunales

Nous vous recommandons de nous soutenir dans cette démarche.

Augmentation de CHF 16'000.-

Le regroupement du Contrôle des Habitants au niveau de la Vallée de Joux modifie également la ventilation du personnel administratif. L'ensemble des charges salariales de

l'administration est regroupé dans le chapitre 110 et les tâches, estimées, restantes pour cette fonction sont ventilées par une imputation interne (compte 110.4900 et 620.3900).

Nous avons tenu compte dans la masse salariale d'une augmentation : coût de la vie et indexation de 3%.

ADAEV (note de M. Laurent Reymondin)

Introduction

Après le changement de directeur en 2022, l'ADAEV va devoir également changer d'assistante, Madame Véronique Vermot arrivant mi-2024 à l'âge de la retraite bien méritée.

Avec les discussions en cours actuellement notamment avec le service de la promotion économique SPEI concernant les missions attribuées aux régions, mais également au sujet du rôle de l'ADAEV dans la gestion des zones d'activités ainsi que pour les enjeux et projets liés à la mobilité, une réflexion de fond me semble nécessaire afin de redimensionner les missions et besoins de l'ADAEV pour pouvoir les assumer.

Cette note à l'intention des Municipalités a donc pour but d'exposer les faits et de faire des propositions pour le futur afin de pouvoir anticiper les besoins et mieux définir les cahiers des charges lors du recrutement en 2024 du·de la successeur·e à Mme Véronique Vermot.

Cette note exprime surtout la vision 2025 et suivantes, l'année 2024 étant considérée comme année de transition.

Les ressources actuelles

L'ADAEV est actuellement constituée de l'effectif suivant :

- un directeur à 100%
- une assistante à 80%

Des mandats peuvent être donnés pour l'accompagnement de certains projets. (SRGZA par exemple).

Déjà conscients du manque de ressources à l'ADAEV, notons qu'une collaboratrice supplémentaire avait été engagée en juin 2013 à 80% (financement 40% ADAEV et 40% BTC Le Chenit) avec la fonction de « Chargée de mission dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité et du développement économique et régional », ceci afin de décharger le Directeur par suite de l'augmentation récurrente des tâches. Cet engagement s'était soldé par un échec dû à la personnalité de la collaboratrice, à une incompatibilité d'humeur et également à la difficulté pour le Directeur de déléguer les tâches.

Le bureau de l'ADAEV en collaboration avec les Municipalités avait alors décidé de ne pas remplacer cette collaboratrice, mais d'allouer dans les budgets communaux un montant pour des mandats externes donnés par l'ADAEV au cas par cas pour des

missions particulières dans le but de décharger le Directeur. Cette manière de pratiquer ne peut pas s'appliquer aux tâches courantes et récurrentes en constante augmentation !

Le financement

Les cotisations sont inchangées depuis 2012 où elles avaient été augmentées de 10 % par rapport aux montants fixés en 2004.

Les recettes ordinaires pour le fonctionnement de l'ADAEV, soit pour financer le loyer, les salaires, charges sociales et frais, sont composées comme suit (Chiffres 2022) :

- Subside cantonal	CHF	127 500.00	42,2%
- Cotisations des communes	CHF	98 209.60	32,5%
- Contribution communale au personnel	CHF	29 604.30	9,8%
- Cotisations des villages	CHF	14 512.80	4,8%
- Cotisations des organismes	CHF	16 539.90	
- Cotisations des collectifs	CHF	15 681.60	
- Cotisations individuelles	CHF	185.20	
TOTAL	CHF	302 233.40	

(Ces chiffres ne comprennent pas les produits exceptionnels et les recettes sur projets)

Avec 7056 habitants à la Vallée au 31 décembre 2022, la participation des collectivités de la Vallée (Communes et fractions de communes) s'élève à CHF 20.17 par habitant et la participation cantonale correspond à CHF 18.07 par habitant.

Des nouveaux enjeux

Comme le retrace le livre anniversaire de l'ADAEV, ses tâches évoluent suivant les époques et elle doit s'adapter selon les besoins. Certaines tâches sont récurrentes, comme l'accompagnement de projets et la recherche de financement, d'autres sont liées aux enjeux du moment.

Pour l'accompagnement des projets régionaux de développement économique et touristique, les tâches liées au conseil et à la constitution des dossiers de demande de financement prennent environ la moitié du temps du Directeur. Avec la volonté du Conseil d'Etat d'inclure des contraintes de durabilité dans les projets soutenus, de nouvelles évaluations (Boussole 21 et nouveaux formulaires d'évaluation en préparation) viennent augmenter le temps de traitement de chaque dossier qui, outre les aspects économiques, sont également maintenant évalués sous les aspects de respect de l'environnement, d'exemplarité sur la durabilité (construction et exploitation) et également pour les projets touristiques sur leur utilisation 4 saisons. La décision cantonale et fédérale de subventionner les projets ne sera plus seulement prise sur une évaluation du service de l'économie basée sur le préavis régional de l'ADAEV, mais les dossiers seront mis en consultation à la Direction générale de l'environnement et au nouveau service de la durabilité, ce qui nécessitera des évaluations pertinentes faites dans ces domaines par l'ADAEV. Ces nouveaux critères d'évaluation sont certes nécessaires et pertinents, mais le temps de traitement de chaque dossier va fortement augmenter !

La mobilité sera l'enjeu probablement essentiel de la prochaine décennie ! Si le développement du covoiturage ces dernières années a permis de limiter le trafic au seuil de la saturation, la marge de manœuvre à certains carrefours est faible et d'autres mesures d'incitation voire de contrainte devront être envisagées. Des discussions, menées conjointement par les partenaires suisses et français, sont en cours afin de lancer l'étude de nouvelles lignes de transport public transfrontalier en direction des départements du Jura et du Doubs. Cette étude est financée dans le cadre de projets Interreg. L'ADAEV sera aux premières lignes dans le pilotage de ces projets et devra donc pouvoir dégager du temps pour cela. De plus, des efforts devront également être consentis par les entreprises afin d'inciter encore plus les employés à faire du covoiturage et à utiliser les lignes de transports publics. Le groupe de travail des correspondants de mobilités sera piloté par l'ADAEV afin d'imaginer et suivre la mise en place des diverses mesures possibles.

Avec la validation prochaine du Plan Directeur Régional des Zones d'Activités (PDRZA) un organe de gestion des zones d'activités doit être créé. Celui-ci doit être « animé » par les associations régionales, donc l'ADAEV ! Le rôle de cet organe de gestion sera de définir des plans d'actions afin d'améliorer et coordonner les problématiques communes au sein d'une zone ou d'un village tout en coordination sur l'ensemble de la Vallée. Cette coordination devra se faire avec les entreprises et locaux en place, mais également dans la planification des extensions et constructions de nouvelles entreprises. Cela signifie, en plus de la connaissance des intentions à moyen et long terme des entreprises au niveau de leurs locaux, qu'il faudra organiser, présider, et tenir un procès-verbal des séances de l'OG et également répondre aux sollicitations des entreprises et des services de l'Etat concernant l'aménagement du territoire pour tous les projets et toutes les procédures en cours ! Ceci devra bien entendu se faire en coordination avec le bureau technique communal. Si l'ADAEV a de longue date eu un rôle de « guichet des entreprises », l'ajout de l'organe de gestion va augmenter ce travail de recueil d'informations sur les entreprises et de lien avec divers services de l'Etat.

Vallée de Joux 360°

La plateforme de communication Vallée de Joux 360° va bientôt arriver à 3 ans d'existence. Celle-ci a été lancée par la SIC en continuité de la plateforme Covid 19 initiée par la Feuille d'Avis de la Vallée en collaboration avec la SIC et les communes.

Actuellement, la plateforme est financée par le Canton par un financement LADE sur trois ans, par l'entreprise Audemars Piguet et par la Fondation Paul Edouard Piguet. Un financement de ces mêmes partenaires est en cours de demande pour une année supplémentaire.

Cette plateforme est gérée par un comité de pilotage issu de membres du comité de la SIC, présidé par Michele Fazzone de Jaeger-LeCoultre dans lequel le Directeur de l'ADAEV siège en tant que membre. Outre cette participation, aucun soutien n'est actuellement apporté par les Communes pour cette plateforme.

Une réflexion globale a été initiée afin de définir les objectifs de la plateforme et des groupes de travail ont planché sur des pistes d'améliorations sur deux axes principaux, soit :

- Le renforcement des échanges commerciaux par la migration de la plateforme non plus seulement en un outil de communication, mais également en un outil de mise en relation acheteur/vendeur, notamment par des fonctions de commerce en ligne, de gestion de bons cadeaux Vallée de Joux, de mutualisation de systèmes de livraison à domicile, etc.
- Le renforcement du rôle de mise en valeur de la Vallée de Joux. Le défi du futur pour permettre aux entreprises de trouver de nouveaux employés est de valoriser l'attractivité de la Vallée. Il faut donc faire du marketing afin de mettre en valeur les atouts de la région pour qui voudrait s'y établir ou y travailler.

Une étude globale sera lancée en 2024, financée à 70% par la LADE/LPR, afin de définir le projet « Vallée de Joux 360° 2.0 »

Des ressources supplémentaires

Avec un effectif de 1,8 EPT, il sera impossible pour l'ADAEV de relever les nouveaux défis régionaux et cantonaux.

L'effectif proposé dès 2025 (2024 étant considérée comme année de transition) :

- un directeur à 100%,
- un·e secrétaire à 40% à 60% (secrétariat, saisie comptable et paiements),
- un·e assistant·e, chargé·e de projets « junior » à 60% à 80%,
- un·e chef·fe de projet « senior » pour Vallée de Joux 360° (Communication et événements) à 60%.

Soit au total 2,8 EPT

L'ADAEV est une petite structure dont la force est de s'adapter aux opportunités et dossiers du moment avec réactivité et souplesse. Ceci permet de réorienter les forces sur les dossiers qui le nécessitent. Cependant, on constate que le nombre de réunions ne cesse de s'accroître et les distances à parcourir lorsqu'on est dans une région périphérique augmentent fortement le temps nécessaire à une simple réunion.

Le passage de 1,8 EPT à 2,8 EPT se décompose en :

- une augmentation de 0,4 EPT pour la gestion des affaires et projets courants et notamment l'arrivée de l'organe de gestion des zones d'activités
- et 0,6 EPT prévu pour le financement du chef de projet de Vallée de Joux 360° qui sera l'outil principal de communication, de marketing Vallée de Joux et de promotion économique de l'ADAEV (et de la SIC).

Les financements proposés

La charge de personnel en 2023 se monte environ à 240'000.- sur un budget d'environ CHF 320'000.-.

En fonction de ce qui précède, celle-ci devrait dès 2025 monter à environ CHF 360'000.- à 380'000.- soit une augmentation de CHF 120'000.- à 140'000.- (sans compter les éventuelles indexations).

Pour les mandats externes, il faudrait idéalement inclure dans les cotisations la possibilité de dégager un montant pour alimenter un fonds pour des études diverses à disposition du bureau et du comité afin de pouvoir donner des mandats sans devoir à chaque fois solliciter les communes. Estimons ce montant à environ 20'000.- par année pour la participation communale, des subventions d'autres organismes étant parfois possibles. (Moyenne actuelle)

Compte tenu de ce qui précède, le budget global de l'ADAEV dès 2025 devrait donc être de minimum CHF 480'000.- annuels.

Le tableau ci-dessous donne un résumé du financement actuel et futur proposé incluant les cotisations et participations des divers partenaires.

	Actuel (Compte 2022)		Futur proposé ! (Sous réserve d'acceptation)	
Subside SPEI	127'500.-	39,4% du budget	214'000.-	44.6% du budget
Participation communale Actuelle au fonctionnement	68'443.20 30'767.10 <u>29'604.30</u> 128'814.60	9.70 /hab 6.90 / front Part. pers. 39,9 % du budget		
Participation communale aux projets	20'000.-	(La moyenne sur les 5 dernières années correspond à CHF 18'000.-)		
	AU TOTAL : 148'814.-	46% du budget (CHF 21.09 / hab.)		
Cotisation communale future			134'064.00 71'344.00 205'408.00	19.00 /hab 16.00 / front 42,8% du budget +38,0% d'augmentation + CHF 56'594.00 (CHF 29.11 / hab.)
Participation fractions de communes	14'512.8	2.40/hab	18'745.70	3.10/hab (+29.2%)
Autres	32'406.70		42'128.71	+30%
TOTAL	323'232.70		480'282.41	

Simulation de l'évolution des charges par commune selon les chiffres (hab. et front.) à fin 2022 :

Commune	Hab.	Front.	Coti + proj 2022	Coti 2024 : 19.- par habitant 16.- par frontalier
Le Chenit	4585	3826	(pour habitants) 44'474.50 (pour frontaliers) 26'399.40 (projets et salaires) 30'648.80 101'522.70	(habitants) 87'115.- (frontaliers) 61'216.- Total. 148'331.- (+46,1%)
L'Abbaye	1573	297	15'258.10 2049.30 10'207.80 27'515.20	29'887.- 4'752.- 34'639.- (+25,9%)
Le Lieu	898	336	8'710.60 2'318.40 5'968.80 16'997.80	17'062.- 5'376.- 22'438.- (+32,0%)

Conclusions

Je suis bien conscient que le fait de demander du renfort si peu de temps après mon arrivée n'est pas la meilleure des situations. Mes prédécesseurs ont pu effectuer à l'ADAEV un excellent travail avec des ressources limitées en travaillant au cas par cas et en priorisant les urgences.

La poursuite du travail sous cette forme est certes possible, mais comme dans toutes les administrations, on constate une augmentation et une complexification des tâches. Précédemment lors de sollicitations du SPEI ou du Conseil d'Etat, l'ADAEV pouvait après quelques téléphones dans le réseau obtenir les renseignements désirés et donc travailler en réaction aux demandes. Dès l'année prochaine, les subventions cantonales seront basées sur des fiches missions attribuées aux régions avec un certain nombre de tâches en anticipation, permettant d'alimenter des bases de connaissances sur les entreprises, les terrains et locaux, les projets en cours et futurs. Ce travail ne pourra donc plus être effectué en réaction à des sollicitations ciblées, mais devra se faire en anticipation sur l'ensemble du territoire et des entreprises et sera donc beaucoup plus chronophage.

Vallée de Joux 360° est un formidable outil de communication et deviendra prochainement un outil d'échange et de dynamisation de l'économie locale circulaire. Il est juste pour l'ADAEV et pour les communes de valoriser cet outil et de contribuer à son fonctionnement et à son pilotage.

10.10.2023 - Laurent Reymondin

Centre sportif

Dans le but de pérenniser le fonctionnement du Centre Sportif, ceci sans baisser la qualité des prestations à la population, le Conseil d'Administration souhaite pouvoir augmenter la participation financière des communes à CH 2'400'000.-. De son côté le Centre Sportif s'est engagé à faire des économies à hauteur de CHF 400'000.-.

Inventaire des investissements potentiels

En annexe, le tableau des investissements potentiels sur 4 ans soit de 2024 à 2027.

Forêts et alpages

Benoît Meylan, Municipal

Forêts

Compte 3188 Travaux effectués par tiers

Augmentation à CHF 300'000.--

Au vu de la progression de l'épidémie de bostryches nous devons envisager une large quantité de coupes forcées dans toutes les forêts communales en 2024. Cette augmentation se base sur les chiffres d'expérience de 2022 et 2023 où nous avons dû réaliser beaucoup de coupes forcées.

Compte 4355.1 Vente bois de service/grumes

Augmentation à CHF 350'000.--

Ce compte est lié aux coûts d'exploitation imputés au compte 3188. Étant donné que nous allons réaliser plus de coupes en 2024, il y aura également plus de recettes de vente de bois. Néanmoins, nous restons prudents sur le montant annoncé car nous sommes tributaires du marché des bois.

Compte 4510 Soins cultureux

Diminution à CHF 50'000.--

En 2024, nous allons effectuer principalement des coupes forcées sur des surfaces qui ne nécessiteront pas forcément de soins cultureux. Ceci aura pour conséquence une diminution des retours de subvention.

Compte 4355.3 Vente bois de feu/piquets

Diminution à CHF 25'000.--

Étant donné que l'exploitation va se porter essentiellement sur des volumes de résineux « bostrychés » et dépérissants. Par conséquent, nous allons prélever très peu de hêtres ce qui entraînera une diminution des ventes de bois de feu à port camion (billons 5m).

Alpages

Compte 323.3146 Entretien des chalets

Augmentation à CHF 58'000.--

Le budget alloué à l'entretien des chalets augmente car de multiples travaux d'entretien sont à prévoir. Plusieurs projets sont à relever, notamment la rénovation du couvert de la fosse au chalet des Grands Buissons ainsi que la mise aux normes de l'installation électrique au chalet Moïse Cart.

Compte 323.3185 Honoraires/frais d'études

CHF 17'000.--

Ce compte a été créé et concerne l'étude d'amélioration structurelle de plusieurs alpages sur la Commune du Lieu.

Les alpages concernés sont :

- Les Grands Buissons
- Le Pré Gentet
- Le Chalet Hermann
- Combenoire
- Le Chalet du Bonhomme
- Le Chalet Neuf

Cette étude a pour objectif d'accélérer les procédures de demandes d'AF et de permis de construire auprès de la Confédération et du Canton.

Défense incendie

Le budget du SDIS augmente légèrement. Ceci est dû au projet d'achat d'une génératrice qui permettra de garder la caserne opérationnelle en cas de panne ou de délestage de courant.

Bâtiments, Sports et Tourisme

Julien Gross, Municipal

De manière générale, les charges d'énergie ont été adaptées en fonction des augmentations annoncées par les fournisseurs ; font exception les bâtiments chauffés par les centrales de chauffe, qui n'ont pour l'instant pas annoncé d'augmentation.

Les comptes suivants font l'objet également d'une augmentation par rapport au budget 2023 :

Bâtiments

Hôtel de Ville

Compte 351.3110 Achat matériel

Le four de la cuisine de l'Hôtel de Ville, qui avait été acheté d'occasion il y a de ça un certain temps déjà, donne des signes de faiblesse et nous souhaitons le changer avant qu'il ne laisse en rade les tenanciers.

Collèges

Compte 353.3110 Achat mobilier/matériel

L'achat et le renouvellement du mobilier des locaux loués à l'ASIVJ sont à charge de la Commune. Une partie du mobilier des salles de classe est vieillissante et nous souhaiterions la renouveler. Par ailleurs, la création d'une salle de dégagement est demandée par les activités scolaires actuelles et celle-ci devra être meublée.

Compte 353.3141 Entretien des bâtiments

Un montant supplémentaire a été prévu pour la rénovation de la barrière de la cour du collège du Séchey.

Bâtiment bureau communal

Compte 355.3141 Entretien bâtiment

Les travaux liés au changement d'affectation de l'appartement du premier étage et aux modifications des bureaux au rez-de-chaussée ont été réalisés en 2023. Il reste en particulier à continuer la pose d'un carrelage dans les locaux du rez, qui est prévue dans ce budget 2024.

Stand de tir

Compte 356.3141 Entretien bâtiment

Une réparation sur la toiture effectuée en 2023 a montré que des travaux plus conséquents doivent être effectués pour assainir la couverture du bâtiment.

Buvette, terrain de foot/wc publics Les Charbonnières

Compte 358.3141 Entretien bâtiment

L'office de la buvette nécessite quelques travaux de rafraîchissement.

Travaux et infrastructures

Gabriel Berciu, Municipal

ROUTES

Préambule

Depuis le début de cette législature, nous suivons un plan d'entretien quinquennal, visant à effectuer un entretien optimal du patrimoine routier communal. Les besoins en entretien courant sont chiffrés et priorisés sur une période de 5 ans. Nous précisons que le réseau routier goudronné de la commune du Lieu mesure environ 39,4 km.

Le financement des projets de réfection de plus grande importance, tels que le réaménagement des traversées des villages qui intègre les principes de la législation actuelle en matière de mobilité, sécurité et bruit routiers, est soumis au Conseil par voie de préavis.

Pour une meilleure visibilité des dépenses par nature, le compte *430.3143 Entretien signal. routière / écl. public*, a été divisé en 3 rubriques distinctes; les détails vous sont exposés au chapitre ci-dessous comprenant les explications des comptes.

Explication des comptes

Un budget de CHF 5'000.- est prévu pour alimenter la rubrique 420.3143 intitulée « Aménagement Mobilité régionale » pour couvrir des frais liés à l'étude de cette thématique d'importance régionale.

Compte 430.3110 Achats matériel / machines / véhicules CHF 4'500.00

Ce compte est destiné à doter les employés communaux en outillage, machines, matériel et véhicules nécessaires à l'accomplissement de leur mission et pour effectuer des travaux d'entretien des infrastructures communales.

Compte 430.3120 Chauffage / éclairage / eau / ECA / divers CHF 9'000.00

Ce montant couvre les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et d'autres charges inhérentes aux locaux de la voirie sis dans le Hangar communal.

Compte 430.3123 Éclairage public (consommation KWh) CHF 30'000.00

Il s'agit d'une nouvelle rubrique créée pour isoler les frais liés à la consommation d'électricité de l'éclairage public. Le montant indiqué est basé sur la consommation d'électricité (KWh) en 2022, adapté au tarif annoncé pour 2024. N'ayant pas assez de recul par rapport à l'économie engendrée par l'extinction nocturne de candélabres, nous avançons un montant qui reflète une projection du prix nécessaire pour une consommation d'un scénario d'éclairage nocturne continu.

Compte 430.3124 Achats carburants CHF 18'000.00

Ce compte est destiné principalement à l'achat des carburants utilisés par nos divers véhicules, utilitaires et machines à moteur thermique.

Compte 430.3130 Achats fournitures / marchandises CHF 5'500.00

Ce montant est destiné à l'achat des équipements de protections individuels ainsi que d'autres achats de matériel courant et de petites fournitures nécessaires pour des travaux d'entretien effectués par nos employés.

Compte 430.3142 Entretien réseau routier CHF 310'000.00

Le montant demandé sous cette rubrique doit couvrir les frais d'entretien courant du réseau routier communal, à savoir :

- effectuer les réparations de la surface de roulement et des trottoirs
- remise en état des grilles et regards, bordures, murs de soutènement, et barrières
- effectuer un entretien constructif léger de surfacage et de reprofilage de la chaussée
- réfection complète de la chaussée sur de petits tronçons (exemple cette année Les Envers)
- reconstruction ou remise en état des bovi-stops situés sur les routes alpestres goudronnées

Les frais d'études liés aux projets en cours dans le domaine des routes et de la mobilité ne seront plus comptabilisés dans cette rubrique. Des chapitres séparés par nature ont été ouverts.

Compte 430.3142.1 Ent. Rte. Augm. Budget préavis 2.2023 CHF 25'000.00

Dans le cadre du préavis 02/2023, le Conseil communal a décidé d'augmenter de CHF 288'000.00 le budget 2023, dans le but de financer les travaux de réfection du 2^{ème} tronçon de la Rue des Artisans au Séchey.

Selon le planning initial, ces travaux devraient se terminer en 2023. Or, après avoir pris connaissance de l'importance des travaux de rénovation des infrastructures Swisscom et de la SEVJ, il s'avère que les délais d'exécution de ces travaux additionnels ont été sous-

estimés lors du planning initial. L'entreprise adjudicatrice nous a demandé la possibilité de reporter en 2024 la pose du tapis final, pour des raisons évidentes de garantie.

La Municipalité demande à son Conseil l'autorisation de reporter en 2024 le montant devisé pour la pose de la couche finale, soit CHF 25'000.-. Ce montant viendra en diminution du compte 430.3142.1, lors du bouclage de l'exercice 2023.

Compte 430.3143 Entretien signal routier / éclairage public

Pour une meilleure visibilité, ce compte a été divisé en trois rubriques, à savoir :

- Compte 430.3123 - Éclairage public (consommation KWh) expliqué plus haut
- Compte 430.3143.1 - Matériel de signalisation **CHF 25'000.00**
Montant destiné à l'entretien de la signalisation routière et du marquage.
- Compte 430.3143.2 - Entretien et fournitures éclairage public **CHF 40'000.00**

Ce montant couvre les frais d'entretien courant de notre réseau d'éclairage public, contrôle périodique des points lumineux, remplacement de mâts et réverbères défectueux, diverses remises en état, etc.

Compte 430.3150 Entretien matériel / machines / véhicules CHF 18'000.00

Ce compte est destiné aux travaux d'entretien de notre parc de machines, effectués par des tiers, à savoir : les services périodiques, les pneus ainsi que toutes les autres réparations qui peuvent intervenir pendant l'année. La préparation de véhicules pour l'expertise est imputée sur ce compte également.

Compte 430.3185 Honoraires/frais d'études CHF 18'000.00

Montant destiné à une étude de création de zones 30km/h sur l'ensemble du territoire communal.

Compte 430.3189 Déneigement CHF 140'000.00

Ce montant est prévu pour couvrir les frais d'entretien hivernal des traversées des villages effectué par l'État selon la convention et du réseau routier secondaire confié à l'entreprise Camandona.

Les frais inhérents à l'achat du sel et de matériel spécifique au déneigement (chaînes, couteaux, lame, jalons) sont également imputés sur ce compte.

Après une analyse des dépenses sur les cinq dernières années, la Municipalité propose de baisser le montant alloué de CHF 10'000.00 par rapport au budget 2023.

Compte 430.3192 Taxes sur véhicules à moteur / assurances CHF 5'500.00

Dans ce compte figurent toutes les taxes perçues par le SAN pour les véhicules à moteur, les assurances des véhicules communaux, protection juridique, responsabilité civile et CASCO.

Parcs, Places, Cimetières

Compte 440.3145 Entretien des cimetières CHF 5'800.00

Ce montant doit servir à couvrir les frais de location des machines pour le creusement de tombes et pour divers travaux d'entretien de nos cimetières.

Compte 441.3145 Entretien des places et fontaines**CHF 25'000.00**

Ce montant est destiné principalement à soutenir la Société de développement des Charbonnières dans le cadre de son projet de rénovation et remise en conformité de la place de jeux des Crettets.

Intérieur et déchets

Charles Fontannaz, Municipal

Compte 110.3185.1 Frais étude fusion des communes

Les coûts en lien avec la deuxième phase du projet de fusion des communes, à savoir la rédaction d'une convention de fusion ainsi que d'un rapport technique, avaient été intégralement affectés au budget 2023.

Toutefois, certains points nécessitant « d'être mûris » et le planning initial ayant été un peu trop agressif, ce projet se décalera sur l'année prochaine, raison pour laquelle un montant de CHF 5'000.-- a été porté au budget 2024.

Nous n'avons pour l'heure aucun indice nous permettant de penser que le budget initial ne sera pas respecté. Il s'agit donc d'une répartition des charges sur deux exercices plutôt que sur un seul.

Compte 420.3185.1 Honoraires planification énergétique

Lui semblant important de contribuer à relever les défis que constituent la sécurité de l'approvisionnement en énergie et la lutte contre le réchauffement climatique, la Municipalité avait pris la décision de réaliser, en collaboration avec les autres communes de la Vallée de Joux, une planification énergétique territoriale.

Cette dernière, pilotée par la SEVJ, devait être initialement achevée au cours de l'exercice 2023. Le coût de cette opération pour notre commune, soit CHF 16'000.--, avait alors été porté intégralement au budget 2023.

Seule la partie « diagnostic » de l'étude devrait être finalisée cette année, le reste de l'étude étant repoussé en 2024. En conséquence, un montant de CHF 8'000.-- a été porté au budget 2024.

Globalement, le coût de l'étude devrait être identique à ce qui avait été prévu initialement mais devrait être réparti sur deux années.

Compte 450 Ordures ménagères et déchets

En préambule, il convient de rappeler que :

- La gestion des déchets se fait dans le cadre d'une entente intercommunale Vallée de Joux. La tenue de la comptabilité a été déléguée à la commune du Chenit et les frais d'exploitation, quant à eux, sont répartis entre les partenaires principalement selon le critère du nombre d'habitants.
- Les comptes de cette rubrique devront être équilibrés à brève échéance en vertu du principe de causalité (pollueur/payeur).

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif condensé des coûts de la déchetterie intercommunale :

	Budget 2024		Budget 2023		Effectif 2022	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Frais de personnel	365 800.00	30%	380 570.00	29%	383 708.60	31%
Frais de transport	314 800.00	26%	349 830.00	27%	333 545.20	27%
Frais d'élimination des déchets	326 400.00	27%	364 000.00	28%	341 813.11	28%
Achats et entretiens matériel	45 000.00	4%	41 250.00	3%	4 054.43	0%
Autres frais d'exploitation	29 022.00	2%	40 700.00	3%	42 425.20	3%
Information à la population	12 000.00	1%	12 000.00	1%	10 847.06	1%
Amortissement déchetterie	117 000.00	10%	117 000.00	9%	117 000.00	9%
Total des coûts bruts	1 210 022.00	100%	1 305 350.00	100%	1 233 393.60	100%
o/o valorisation des déchets	-48 800.00	-4%	-79 000.00	-6%	-85 160.25	-7%
o/o loyers encaissés et vente électricité	-35 500.00	-3%	-36 000.00	-3%	-36 151.65	-3%
Total des coûts nets	1 125 722.00		1 190 350.00		1 112 081.70	
Participation Coummune du Lieu	140 000.00		145 500.00		133 165.65	
o/o rétrocession valorsa	-30 000.00		-35 000.00		-30 703.50	
Participation nette commune du Lieu	110 000.00		110 500.00		102 462.15	

En vue de tendre vers un équilibre financier, des mesures d'économies ont été mises en place ou sont prévues de l'être pour l'année prochaine. A ce titre nous pouvons notamment citer :

- Le fait de débrancher la rampe électrique.
- Un départ en retraite (0.5 EPT) non remplacé en cours d'année.
- Le fait d'avoir trouvé un canal d'élimination des déchets verts moins onéreux.
- Le fait de prévoir une restriction à l'accès à la benne des déchets verts hors des heures d'ouverture de la déchetterie.

En conséquence des mesures précitées, les coûts de la déchetterie intercommunale devraient en comparaison au budget 2023, diminuer de CHF 95'328.-- à CHF 1'210'022.-- soit une économie de 7.3 %.

Les économies en regard des charges effectives 2022 sont moins spectaculaires puisqu'elles s'élèvent seulement à CHF 23'271.60. Il convient toutefois d'être conscient que :

- En 2022 nous avons renoncé à remplacer certaines bennes dans les écopoints en raison des prix en vigueur à ce moment-là, sachant toutefois qu'elles sont dans un état de vétusté avancée.
- Nous avons dû subir une augmentation de la taxe sur les déchets inertes en 2023.
- Nous avons en 2022 encaissé des ristournes pour le papier et le carton à concurrence de CHF 17'766.68 alors que nous anticipons en 2023 un coût pour les éliminés de CHF 9'000.--.

Finalement les perspectives de valorisation de nos déchets ne sont malheureusement pas des plus favorables.

En conclusion de ce qui précède, les économies réalisées et envisagées ne permettront selon toute vraisemblance pas d'équilibrer les comptes, ce qui devrait nous amener à une augmentation de la taxe à terme.

Compte 610 Corps de police

Il y a lieu de rappeler qu'en notre qualité de commune délégataire en matière de sécurité publique, nous devons nous acquitter auprès du canton d'une participation pour la gendarmerie. Notre commune ne peut influencer le montant de cette facture.

Compte 660 Protection civile

Le budget de l'ORPC Jura-Nord vaudois a été approuvé par l'assemblée intercommunale en date du 13 septembre 2023.

Ce dernier fait l'hypothèse d'une participation de CHF 19.05 par habitant (contre CHF 18.66 en 2023), montant qui a été retenu pour l'élaboration de notre propre budget.

Ce nouveau tarif en légère hausse et qui reste somme toute modéré en comparaison des prix pratiqués en moyenne dans le reste du canton, prend en compte les coûts liés à la nouvelle base opérationnelle en construction à Orbe.

Service des eaux et aménagement du territoire

Lionel Baruchet, Municipal

Les montants présentés reposent sur les chiffres de fonctionnement des années précédentes. Les augmentations proposées reposent soit sur des travaux particuliers, soit sur des ajustements à des hausses de coûts effectifs.

110 Administration

Compte 3185 Honoraires frais d'étude/bureau techniques CHF 15'000.- (=)

Le montant est maintenu. Ce poste enregistre le coût de traitement des dossiers mis à l'enquête par notre bureau technique externe (rémunération à l'heure).

Le compte 4310 est séparé entre les émoluments des constructions et les autres émoluments.

Compte 4310.1 Nouveau : Emoluments sur permis de construire CHF 20'000.- (=)

Compte 4310.2 Nouveau : Emoluments administratifs CHF 5'000.- (+5/-)

Compte 4525 Part. ValRégEaux

La participation forfaitaire pour le travail de notre boursier à la tenue des comptes de l'Association est maintenue à CHF 20'000.-. Une analyse sera faite dans le courant de l'exercice 2024 pour déterminer si cette participation doit être adaptée.

420 Urbanismes

Compte 3142 Aménagement, entretien CHF 6'000.- (+ 3/-)

Augmentation pour faire face aux travaux nécessaires dans ce domaine (places amarrages, rives lac, etc.)

Compte 3185 Honoraires aménagement/plans de zones : CHF 15'000.- (=)

Maintien du même montant que l'année précédente. Les études en cours sont : PDRZA – (Plan Directeur Régional des Zones d'Activités), certains plans d'aménagement particuliers (Viviers, La Combe, Tremplin de saut).

Les coûts supplémentaires pour la mise en vigueur de notre nouveau PaCom (Plan d'aménagement communal) passeront par le préavis. Ils feront l'objet d'annonces de dépassement lors de futur Conseil communal.

Compte 4360 Places amarrages CHF 7'000.- (+2/-)

En raison de la révision du nombre de places et de l'adaptation des tarifs de location. D'autres dossiers pourraient être traités sur l'exercice à venir, ils passeront par des préavis, selon leur état d'avancement.

46 Egouts/Epuration

Compte en léger découvert de CHF 8'720.- pour ce nouvel exercice. Les charges sont en hausse de CHF 3'100.- à CHF 242'420.-, et les rentrées en baisse de CHF 5'000.- à CHF 233'700.-.

Compte 3110 Achat matériel/machines CHF 10'000.- (-13/-)

Pas d'achat de nouveau matériel

Compte 3140 Entretien station/réseaux CHF 95'000.- (=)

Compte 3185 Honoraires/plans CHF 25'000.- (+10/-)

Participation à la finalisation de l'étude d'une STEP régionale et d'un PGEE régional.

Compte 4342 Taxes d'utilisation CHF 220'000.- (-5/-)

Ajustement au montant des comptes 2022.

8 Services industriels

Activité reprise par ValRégIEaux, nous encaissons et reversons les diverses taxes : CHF 255'000.-

Compte 820.4112 Redevance lac de Joux

Pas de changement pour cette redevance de la Romande Energie.

Jeunesse et cohésion sociale

Sylvie Aubert Brühlmann, Municipale

Instruction publique

Comptes 510 et 520 ASIVJ (Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux)

(voir préavis et budget de l'ASIVJ pour l'année 2024 en annexe)

L'association scolaire de la Vallée de Joux a pour but de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées. Il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés et l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Les comptes scolaires ainsi que les commentaires du comité de direction figurent en deuxième partie de ce cahier à titre informatif, l'association scolaire ayant ses propres organes :

1. le conseil intercommunal est composé de conseillers communaux et de municipaux des trois communes et a sa propre commission de gestion.

Les délégués de notre conseil sont Mmes Claudia MARTIGNIER (scrutatrice suppléante), Sophie MATTHEY-PIERRET, Sylvia PICCININ LOUTAN (cogesfin), MM. Mathieu ROCHAT, Julien VIQUERAT. Les délégués de la Municipalité au conseil intercommunal sont MM. Julien GROSS (vice-président), Gabriel BERCIU, municipal suppléant. La place d'un délégué doit être repourvue suite à la démission de M. Arthur LESPAGNOL.

2. le comité de direction (CODIR) est composé des trois municipales des écoles Mmes Carole HARLE-VOUTAZ, Raffaella CANTONE MEYLAN (vice-présidente), Sylvie AUBERT BRÜHLMANN (présidente), et du directeur des écoles Stephan NADDEO (voix consultative). Mme Astrid MIGNOT (secrétaire générale) et M. Yves CHENAUX (boursier) appuient le comité de direction dans la direction opérationnelle de l'ASIVJ.

3. le secrétariat général, dirigé par Mme Astrid MIGNOT, gère toutes les activités de l'association avec le personnel correspondant.

L'Etablissement scolaire primaire et secondaire de la Vallée de Joux compte cette année 820 élèves (soit 42 de plus que l'année dernière) répartis dans 44 classes.

84 élèves de la Vallée de Joux, soit 10 de moins qu'en 2022 sont scolarisés ailleurs, dont 29 à domicile.

Pour l'année 2023-2024, les élèves vaudois sont au nombre de 95'200, répartis dans 93 établissements scolaires, avec 10'200 enseignants ; selon les statistiques vaudoises, ils seront 113'000 en 2040, répartis dans toutes les régions du canton. A la rentrée d'août 2022, ils étaient 94'100.

Les principales activités :

Le secrétariat général a ainsi repris toute la gestion opérationnelle de l'Association et appuie le comité de direction dans ses travaux. La bourse est déléguée par mandat à la Commune du Lieu, en la personne de M. Yves CHENAUX.

Pour 2024, les objectifs sont la consolidation des tâches reprises par le bureau de l'ASIVJ, une réflexion sur les prestations fournies ainsi que la continuité et le maintien de l'excellente collaboration mise en place avec nos divers partenaires pour la gestion des tâches quotidiennes assurées par l'ASIVJ. Une réflexion sur l'optimisation des transports et des coûts inhérents a été commencée et des propositions seront faites pour des améliorations.

Les points forts de la nouvelle rentrée scolaire 2023-2024 :

Restaurant Scolaire :

Le restaurant rencontre un succès grandissant : jusqu'à 150 repas par jour peuvent être servis par la cuisine du restaurant scolaire, dont jusqu'à 80 pour l'UAPE des Flocons d'Or. Afin de pouvoir mener à bien ses objectifs, l'ASIVJ a décidé d'augmenter de 50 % le taux d'occupation du personnel de la cuisine.

Ecole du futur :

Les réflexions concernant l'extension des bâtiments à Chez-Le-Maître vont se poursuivre en coordination avec la Commune du Chenit, l'ETVJ et le Pôle Santé Vallée de Joux. Un plan de développement des infrastructures scolaires, parascolaires et sportives pour les prochaines 15 années a été réalisé et servira de base aux projets à développer concernant nos infrastructures. Ce plan a été présenté aux Municipalités et au Conseil intercommunal à l'automne 2023.

Le budget 2024 :

Le comité de direction s'est basé, pour l'élaboration de ce budget, sur le fonctionnement et l'expérience d'une année scolaire complète où toutes les tâches relatives au parascolaire ont été assumées par le secrétariat général de l'ASIVJ. Pour 2024, un montant global à charge des communes est budgété à CHF 4'349'300.00, soit CHF 71'300.- de moins que l'année précédente.

Concrètement pour la commune du Lieu, la situation est la suivante :

Depuis la rentrée d'août 2023, le nombre d'enfants enclassés a augmenté en primaire et diminué quelque peu en secondaire pour rapport à l'année précédente, ce qui a les conséquences suivantes par rapport au budget 2023 :

Budget et coût par élève

Primaire	2023	2024
Association		
nombre d'élèves	551	569
coût par élève	5 629.29	5 358.80
Le Lieu		
nombre d'élèves	67	73
coût par élève	5 739.40	5 310.41

Secondaire	2023	2024
Association		
nombre d'élèves	219	240
coût par élève	6 020.37	5 417.25
Le Lieu		
nombre d'élèves	35	30
coût par élève	5 390.29	5 438.00

La part de la Commune du Lieu au budget 2024 de l'ASIVJ se monte donc à CHF 550'800.- (2023 : CHF 573'200.-).

710 SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Compte 710.3525

Part. Centre de rencontre (La Scène)



La Scène est un lieu d'accueil et de création de projets culturels et sociaux pour la jeunesse de la Vallée de Joux de 12 à 25 ans. L'accès est libre et gratuit.

Les missions définies pour l'espace jeunesse ont pour but de proposer des possibilités de rencontres, de soutien, d'information, de discussions, de jeux et d'activités diverses liées aux différentes formes d'expressions de la jeunesse, tout en offrant un espace de liberté d'expression, dans un climat d'écoute, de dialogue, de non-jugement, de développement du regard critique et de la citoyenneté. La Scène est ouverte à tous sans distinction de culture, d'origine, de genre, de religion, de statut social ou d'orientation sexuelle.

La Scène participe à la mise sur pied d'actions à visée communautaire et participative en collaborant à des projets communaux touchant à la cohésion sociale et promeut les contacts intergénérationnels autour d'événements rassembleurs.

Cette structure, dont les premières expériences sont réjouissantes, est adressée à l'ensemble de la jeunesse de la Vallée de Joux. Il est donc important qu'elle soit portée par les 3 communes ; le financement de la structure doit être réparti en fonction du nombre d'habitants par commune. Sur un budget total de CHF 196'500.-, qui comprend notamment l'activité de deux animateurs socio-culturels, la participation de la commune du Lieu se montera à CHF 23'500.-.

Compte 710.3650

Aides & subventions (IDEA, ProSenectute, petite enfance)

Ce nouveau compte comprend la cotisation à la Fondation IDEA. Depuis 2023, cette cotisation est de CHF 10.- par habitant pour les communes de la Vallée, la fondation peut également compter sur le soutien de la SIC et de la fondation Paul-Edouard Piguët, ainsi que sur les revenus de sa fortune.

Pour mémoire, les prestations sont les suivantes :

1. Indemnité logement de CHF 600.- / trimestre (CHF 2'400.- / an) pour les jeunes qui doivent prendre un logement hors de la Vallée pour leurs études.
2. Indemnité transport de CHF 400.- / an si transport régulier hors Vallée.
3. Indemnité transport Harmos de CHF 400.- / an pour les élèves de 4 à 15 ans.

Les trois aides ci-dessus ne sont pas cumulatives.

Les 3 communes proposent notamment avec Pro Senectute diverses activités telles des info seniors sur des thèmes d'actualité et des permanences numériques.

Un soutien à des activités d'accueil pour la petite enfance qui viennent compléter les accueils de jour proposés par AJOVAL est également mis au budget.

Compte 710.3655 *Subvention à institution (AJOVAL)*

AJOVAL est le réseau pour l'accueil de jour Orbe-La Vallée. En 2023, 25 communes en sont membres, soit 2 de moins qu'en 2022, soit 5'400 habitants de moins. En effet, les Communes de Chavornay et Bavois en sont sorties pour rejoindre le réseau ASAICE, issu d'une fusion de communes et d'un nouveau regroupement scolaire, ce qui correspond entre autres au départ d'une garderie de 66 places et de 17 accueillantes en milieu familial. La Commune de Vallorbe a également retiré son UAPE de 36 places pour la gérer elle-même. Donc, le réseau offre à début 2023 155 places d'accueil collectif préscolaire (286 en 2022 et 230 en 2018), 145 places d'accueil parascolaire collectif (237 en 2022, 84 en 2018). Une augmentation de plus de 100 places d'accueil est prévue pour 2024. Le réseau compte également une cinquantaine d'accueillantes en milieu familial.

Concernant l'accueil préscolaire à la Vallée de Joux, la Garderie des Aristochats augmente sa capacité d'accueil : depuis la rentrée d'août 2022, 5 nouvelles places sont disponibles pour les bébés et dès août 2023, 14 places ont été mises à disposition pour les plus grands. La capacité de la garderie passe donc à 66 places pour faire face à une demande croissante des parents en matière de garde d'enfants. La Vallée compte une quinzaine d'accueillantes en milieu familial.

Le budget des structures est fait par AJOVAL qui transmet la subvention attendue de la commune, après comptabilisation des subventions fédérales, cantonales ainsi que de la facturation aux parents.

Le budget 2024 pour AJOVAL s'établit à CHF 5'759'531.00, il est donc augmenté de CHF 255'350.00 par rapport à celui de 2023, cette hausse peut s'expliquer principalement au risque d'indexation à l'IPC en 2024. Le prix par habitant pour l'accueil collectif préscolaire et familial incluant IPC et revalorisation s'élève à CHF 220.01.

La subvention totale des communes est répartie pour une moitié au nombre d'habitants et pour l'autre moitié au nombre d'heures consommées par les enfants de chaque commune.

Ainsi, à la suite des différents événements mentionnés ci-dessus, la subvention de la Commune du Lieu se monte au budget 2024 à CHF 166'000.-. Le montant est sensiblement inférieur à celui prévu pour 2023... En effet, après plusieurs années d'augmentation, le nombre d'heures d'occupation par les enfants de la Commune est inférieur à celui de l'année précédente. Pour l'année 2022 (année de référence pour le calcul de la subvention 2024), ce sont 14'682 heures contre 19'032 heures l'année précédente, qui ont été consommées.

Compte 720.3510 *Cohésion sociale*

Les prestations composant la facture sociale sont au nombre de six et sont pour la plupart délivrés par les centres sociaux régionaux et les agences d'assurances sociales.

- prestations complémentaires à domicile et hébergement
- subsides assurance-maladie
- revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage
- subventions et aides aux personnes handicapées

- prestations pour la famille et autres prestations sociales
- bourses d'études et d'apprentissage

La facture sociale est auditée annuellement par le Contrôle Cantonal des Finances (CCF). C'est sur la base de ce rapport que le Conseil de Politique Sociale (CPS) vérifie la conformité des dépenses et des revenus faisant partie de la facture sociale. Le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), et plus précisément son Secrétariat général, est en charge du calcul et de la facturation aux communes. La répartition entre les communes est basée sur la classification communale, d'abord provisoire, puis définitive, établie par le Service des Communes et du Logement (SCL).

L'ARAS Junova (Association Régionale d'Assurances Sociales Jura-Nord Vaudois) est responsable de mettre en œuvre la politique sociale cantonale dans notre district, l'ARAS Junova est une association de 73 communes dont le comité de direction est composé de neuf municipaux. Les communes qui ont un CSR ou une agence sur leur territoire ont un siège de droit. Les membres du comité de direction sont élus par le conseil intercommunal composé des municipaux délégués par leur Municipalité.

Les dépenses annuelles de la cohésion sociale dans le canton de Vaud permettent de lutter contre les inégalités, de réduire la pauvreté et de prévenir l'exclusion. Leur financement est réparti entre l'Etat et les communes au travers de la facture sociale, désormais appelée Participation à la Cohésion Sociale (PCS). La part des communes atteint actuellement 796.1 millions. Dans la perspective des discussions autour de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV), les communes ont demandé un rééquilibrage de la répartition de ces dépenses afin de retrouver une meilleure marge de manœuvre budgétaire.

Un protocole d'accord relatif à la Participation à la Cohésion Sociale a été signé le 25 août 2020 par l'Etat et l'Union des communes vaudoises ; cet accord prévoit un rééquilibrage en deux temps de la PCS. Le Gouvernement s'est engagé à prendre à sa charge, et de manière progressive, une enveloppe supplémentaire et globale de 565 millions pour la période 2021-2027.

Dès 2028 au plus tard, le rééquilibrage en faveur des communes s'élèvera, par an et de manière pérenne, à 150 millions, soit pour 2024 CHF 105 millions.

Concrètement, selon l'accord, le rééquilibrage se monte dans le cadre de ce budget à CHF 10.5 millions pour les communes. De fait, il est prévu une augmentation de la PCS de CHF 5.2 millions, si bien que les communes paieront au budget 2024 5.3 millions de moins qu'en 2023 (voir calcul ci-dessous).

Effets de l'Accord Canton-communes

Pour 2024, rééquilibrage en faveur des communes: 105 mios

- effet financier selon l'accord de 2020 (80 mios)
- accélération décidée en 2021 (25 mios)
- en conséquence, baisse des revenus dans le budget du DSAS

Mios CHF	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL 2021-2028
Rééquilibrage financier selon accord de 2020 ¹⁾	40	60	70	80	90	100	125	150	715
Accélération du rééquilibrage décidée en 2021	25	25	25	25	25				125
Rééquilibrage supplémentaire selon accord 2023					45	60	35	10	150
Diminution dynamique de la PCS selon accord 2023						12	25	37	74
Rééquilibrage selon nouvel accord de 2023	65	85	95	105	160	172	185	197	1'064

¹⁾ y c. art. 17a LOF: 15 mios

Dont montants préfinancés après bouclage 2022 (y c. réattribution aux années suivantes de ceux prévus initialement pour l'année 2022 de 60 et 25 mios)			25	25	70	60	35		215
--	--	--	----	----	----	----	----	--	-----

Projet de Budget 2024 de l'Etat de Vaud

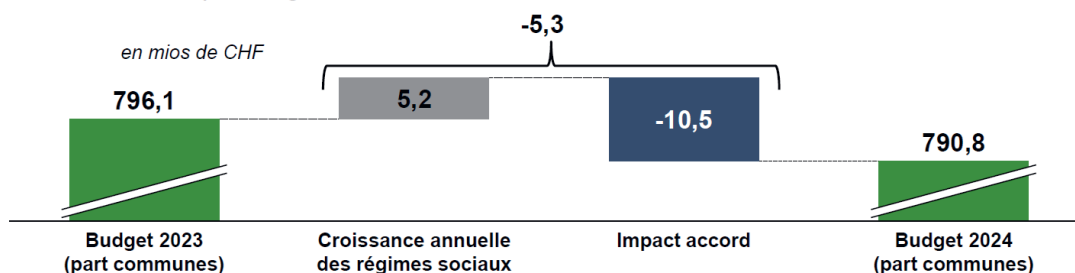
25 septembre 2023

17

Participation à la cohésion sociale (PCS)

En 2024, baisse de la contribution des communes à la PCS: -5,3 mios par rapport au budget 2023:

- part des communes à la croissance de la PCS en 2024: +5,2 mios;
- suivant les hypothèses budgétaires, compensation de cette hausse par un ajustement complémentaire (art. 5) -10,5 mios pour atteindre le rééquilibrage 105 mios accordé aux Communes.



Projet de Budget 2024 de l'Etat de Vaud

25 septembre 2023

18

Compte 720.3525.2

Participation Agence d'assurances sociales

L'agence d'assurances sociales de la Vallée se situe à l'Hôtel de Ville du Sentier. Elle renseigne sur l'AVS, l'AI, les prestations complémentaires familles, les prestations complémentaires AVS, AI, APG, les allocations de maternité ou familiales, les subsides pour l'assurance maladie de base et les prestations de la rente-pont.

Les locaux peuvent également accueillir Oasis (<https://oasis-junova.ch/>), une prestation qui s'adresse à l'ensemble de la population du district du Jura-Nord vaudois. Elle fournit une aide dans les démarches en lien avec les assurances sociales, le travail, la santé, l'intégration ou la famille. Oasis est un espace neutre où l'accueil peut avoir lieu

anonymement. L'accompagnement est gratuit et sans condition, en collaboration étroite avec le réseau local.

Les prestations et le fonctionnement sont financés par le canton. La participation des communes est donc de CHF 5.-- par habitant, elle sera utilisée pour le financement des guichets de proximité.

Conclusions

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal du Lieu

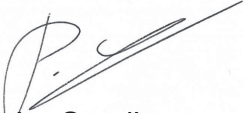
- vu le préavis n° 06/2023
- ouï le rapport de la commission
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

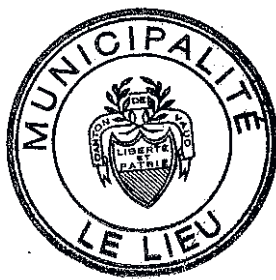
décide

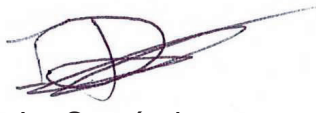
d'adopter le budget de l'année 2024 tel que présenté, soit :

Charges	CHF	7'124'250.--
Produits	CHF	6'989'900.--
Déficit	CHF	134'350.--

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Patrick Cotting




La Secrétaire
Irène Darbellay

Le présent préavis ainsi que les documents annexes ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 16 octobre 2023.

Commission chargée de l'étude du préavis n° 06/2023

Mme Tania Cotting, convocatrice
Mme Sylvia Piccinin Loutan
M. Bruno Moutarlier
M. Martin Aubert
M. Jean-Philippe Dubois

BUDGET

COMMUNE

LE LIEU

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1368'100.00	209'800.00	1216'000.00	155'600.00	1263'207.33	255'255.57
10	AUTORITES	314'000.00	70'000.00	261'000.00	35'000.00	317'808.30	72'351.50
101	CONSEIL COMMUNAL	27'500.00		28'500.00		31'608.15	
101.3003	Traitements/rapports	12'500.00		12'500.00		17'906.10	
101.3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	10'000.00		6'000.00		8'036.85	
101.3170	Réceptions/manif./course	5'000.00		10'000.00		5'665.20	
102	MUNICIPALITE	286'500.00	70'000.00	232'500.00	35'000.00	286'200.15	72'351.50
102.3001	Traitements/vacations	190'000.00		165'000.00		189'697.35	
102.3030	Assurances sociales	20'000.00		16'000.00		19'135.55	
102.3040	Caisse de retraite	26'000.00		26'000.00		24'825.60	
102.3050	Assurances accidents et maladie	'500.00		'500.00			
102.3060	Indemnisation/rembt.	15'000.00		15'000.00		16'148.90	
102.3069	Frais de représentation (tiers)	35'000.00		10'000.00		36'392.75	
102.4650	Frais de représentation (tiers)		70'000.00		35'000.00		72'351.50
11	ADMINISTRATION	557'200.00	103'200.00	492'500.00	88'200.00	510'126.53	143'881.72
110	ADMINISTRATION	557'200.00	103'200.00	492'500.00	88'200.00	510'126.53	143'881.72
110.3011	Traitement	251'000.00		210'000.00		198'465.65	
110.3012	Salaires du personnel occas.	3'000.00		5'000.00		'690.00	
110.3030	Assurances sociales	24'000.00		19'000.00		18'874.50	
110.3040	Caisse de retraite	42'000.00		36'000.00		30'714.20	
110.3050	Assurances accidents et mal.	8'200.00		7'000.00		6'276.65	
110.3060	Indemnisations/rembt. frais	2'000.00		2'000.00		1'853.15	
110.3101	Imprimés/fournitures de bureau	8'000.00		8'500.00		6'724.75	
110.3102.1	Journaux/document./annonces	14'000.00		12'000.00		14'299.40	
110.3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	6'000.00		6'000.00		4'669.35	
110.3120	Chauffage/éclairage/eau/tél	16'000.00		14'000.00		12'623.70	
110.3151	Entretien mobilier/mat.bureau	3'500.00		3'500.00		'542.45	
110.3170	Réceptions/manifest./annivers.	17'000.00		16'000.00		16'832.55	
110.3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./ports	16'000.00		14'000.00		15'551.78	
110.3181	Frais poste (agence) achat pour revente	5'000.00		5'000.00		7'705.60	
110.3185	Honoraires/frais d'études/bureau technique	15'000.00		15'000.00		21'311.10	
110.3185.1	Frais étude fusion des communes	5'000.00		12'500.00			
110.3186	Primes assur:tiers/choses/RC	20'000.00		22'000.00		19'764.35	
110.3187	Emoluments	2'000.00		2'000.00			
110.3193	Cotisations à des institutions	15'000.00		12'000.00		29'956.60	
110.3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	22'500.00		18'000.00			
110.3301	Défalctions	2'000.00		2'000.00		1'130.20	
110.3650.1	Aides/subv. à instit. privées	15'000.00		12'000.00		41'890.55	
110.3650.11	Aides & subv. à instit. privées augm. budget préavis 03.2008					40'000.00	
110.3650.2	Subventions Village et Sociétés dév.	15'000.00		15'000.00		2'250.00	
110.3900	Imputation interne loyer bureau communal	30'000.00		24'000.00		18'000.00	
110.4310	Emoluments/permis de constr.				20'000.00		31'858.70
110.4310.1	Emoluments permis de construire		20'000.00				
110.4310.2	Emoluments administratif		5'000.00				
110.4320	Rémunération agence postale		12'000.00		12'000.00		12'678.90
110.4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		5'000.00		5'000.00		7'034.92
110.4350	Ventes: photoc.et divers		'200.00		'200.00		'344.00
110.4360	Remboursements de tiers		5'000.00		5'000.00		5'165.20
110.4521	Part des Pompes funèbres Vallée de Joux		4'000.00		4'000.00		4'800.00
110.4522	Part du groupement scolaire Vallée de Joux		22'000.00		22'000.00		22'000.00
110.4525	Part. ValRégIEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
110.4804	Prélèvement réserve travaux						40'000.00
110.4900	Imput. interne: contrôle hab.		10'000.00				

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	52'500.00		50'500.00		35'016.00	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	52'500.00		50'500.00		35'016.00	
150.3510	Part Fondation pour l'Enseignement de la Musique	8'500.00		8'500.00		8'369.50	
150.3523	Part.école de musique	5'000.00		5'000.00		7'547.25	
150.3523.1	Part. Val TV	20'000.00		20'000.00		19'099.25	
150.3523.2	Part. Espace Horloger	16'000.00		16'000.00			
150.3523.3	Part. sur manifestation régionale	3'000.00		1'000.00			
16	TOURISME ET SPORTS	250'900.00	28'600.00	237'000.00	26'400.00	239'619.25	31'362.35
160	TOURISME ET SPORTS	250'900.00	28'600.00	237'000.00	26'400.00	239'619.25	31'362.35
160.3523	Part.au Centre sportif V. Joux	182'000.00		168'500.00		175'046.00	
160.3523.1	Part sur manifestations régionales	5'000.00		5'000.00		2'705.60	
160.3658	Aides/subv. à instit. privées	12'000.00		12'000.00		9'902.65	
160.3658.1	Part abon. téléskis V.J.	2'000.00		2'000.00		1'550.00	
160.3658.2	Subvention à V.J.T.	24'700.00		24'700.00		24'714.00	
160.3658.3	V.J.T. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
160.3658.4	Part fonds régional du tourisme	2'600.00		2'400.00		2'851.00	
160.3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	2'600.00		2'400.00		2'850.00	
160.4066	Taxes de séjour		26'000.00		24'000.00		28'512.35
	Prélèvement fonds communal du tourisme						
160.4817			2'600.00		2'400.00		2'850.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	133'500.00		125'000.00		105'254.90	
180	TRANSPORTS PUBLICS	133'500.00		125'000.00		105'254.90	
180.3657	Subsides bassin no 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	133'500.00		125'000.00		105'254.90	
19	SERVICE INFORMATIQUE	60'000.00	8'000.00	50'000.00	6'000.00	55'382.35	7'660.00
190	SERVICE INFORMATIQUE	60'000.00	8'000.00	50'000.00	6'000.00	55'382.35	7'660.00
190.3110	Achats mob/mat/programmes	25'000.00		20'000.00		25'920.60	
190.3151	Entretien ordin. et programmes	35'000.00		30'000.00		29'461.75	
190.4360	Remboursements de tiers		8'000.00		6'000.00		7'660.00
2	FINANCES	736'700.00	4758'700.00	643'000.00	4638'000.00	1283'076.40	4710'724.53
21	IMPOTS	43'000.00	3611'500.00	43'000.00	3181'500.00	51'576.32	3613'831.88
210	IMPOTS	43'000.00	3611'500.00	43'000.00	3181'500.00	51'576.32	3613'831.88
210.3180	Honoraires/prest. de services	20'000.00		20'000.00		20'026.61	
210.3290	Bonifications d'intérêts	3'000.00		3'000.00		210.68	
210.3301	Défalcations sur impôts	20'000.00		20'000.00		31'339.03	
210.4001	Impôt sur le revenu		1650'000.00		1500'000.00		1554'824.32
210.4002	Impôt sur la fortune		350'000.00		320'000.00		416'069.39
210.4003.1	Impôt à la source		60'000.00		35'000.00		57'658.89
210.4003.2	Impôt des frontaliers		950'000.00		900'000.00		879'860.00
210.4011	Impôt s/bénéfice pers. morales		300'000.00		150'000.00		277'637.20
210.4012	Impôt s/capital pers. morales		5'000.00		8'000.00		4'755.05
210.4020	Impôt foncier		125'000.00		125'000.00		121'166.30
210.4040	Droits de mutations		60'000.00		45'000.00		92'283.20
210.4050	Impôt s/succ. & donations		3'000.00		3'000.00		40'004.70
210.4061	Impôt des chiens		7'000.00		7'000.00		6'150.00
210.4091	Impôt récupéré après défalcations		5'000.00		5'000.00		4'338.42
210.4101	Patentes boissons et tabacs		5'000.00		5'000.00		1'139.30
210.4221	Intérêts moratoires		10'000.00		10'000.00		10'031.87
210.4310	Frais de poursuite		2'000.00		2'000.00		3'349.20
210.4411	Part à l'impôt s/gains immob.		55'000.00		45'000.00		115'052.60
210.4510	Participation/rembt (RIE III)		29'000.00		26'000.00		29'511.44

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	SERVICE FINANCIER	693'700.00	1147'200.00	600'000.00	1456'500.00	675'594.00	1096'892.65
220	SERVICE FINANCIER	693'700.00	1147'200.00	600'000.00	1456'500.00	675'594.00	1096'892.65
220.3210	Intérêts dettes à court terme	'500.00		'500.00			
220.3520	Fonds péréquation	690'200.00		606'500.00		582'594.00	
220.3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune			-10'000.00		90'000.00	
220.3805	Droit du Risoud: attrib.s/rés.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
220.4220	Revenus capitaux patrim.fin.		110'000.00		110'000.00		111'063.85
220.4360	Créance récupérée après défalcation		'500.00		'500.00		
220.4412	Part à la taxe CO2		1'000.00		1'000.00		'814.80
220.4520	Fonds péréquation		257'900.00		324'500.00		317'414.00
220.4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune						-80'000.00
220.4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente						69'008.00
220.4521	Retour/dép. thématique		657'800.00		703'500.00		693'320.00
220.4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		120'000.00		317'000.00		-115'000.00
220.4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente						100'272.00
23	AMORT/RESERVES NON VENTILES					555'906.08	
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES					555'906.08	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.					385'906.08	
230.3809.1	Attribution réserve générale					170'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1365'130.00	1200'300.00	1246'170.00	1085'500.00	2493'058.61	2507'864.28
32	FORETS ET ALPAGES	899'100.00	811'000.00	808'370.00	709'000.00	886'058.25	901'263.26
321	FORETS COMMUNALES	758'500.00	594'000.00	690'800.00	495'000.00	787'197.75	687'574.95
321.3011	Traitement	230'000.00		215'000.00		237'707.55	
321.3030	Assurances sociales	22'000.00		20'000.00		22'574.85	
321.3040	Caisse de retraite	35'000.00		34'000.00		30'348.20	
321.3050	Assurances accidents et mal.	14'000.00		14'000.00		17'153.20	
321.3060	Indemnisations/remboursst frais	16'000.00		6'000.00		16'431.25	
321.3100	Imprimés/fournitures de bureau	4'000.00		4'000.00		4'183.90	
321.3110	Achats: mobilier/mach./véhic.	5'000.00		8'000.00		18'521.50	
321.3120	Assurance incendie	'500.00		'500.00		'350.00	
321.3124	Achats: carburants	10'000.00		10'000.00		11'267.55	
321.3134	Achats: fournitures/équipements	8'000.00		10'000.00		10'913.55	
321.3146	Entr. forêts/chem./refuges	60'000.00		50'000.00		43'386.40	
321.3150	Entretien machines/véhicules	5'000.00		5'000.00		7'826.55	
321.3153	Aménagement et regroupement des activités			65'000.00			
321.3188	Travaux effectués par tiers	300'000.00		200'000.00		317'554.75	
321.3192	Assurances sur véhicules	2'500.00		2'800.00		2'388.00	
321.3193	Cotisations et participations à des institutions	7'500.00		7'500.00		7'590.50	
321.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
321.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
321.4355.1	Vente bois de service/grumes		350'000.00		210'000.00		413'094.15
321.4355.3	Vente bois de feu/piquets		25'000.00		35'000.00		29'580.50
321.4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		70'000.00		70'000.00		63'370.60
321.4360	Remboursements de tiers		25'000.00		25'000.00		39'452.50
321.4510	Part. Canton: soins cultureux		50'000.00		75'000.00		78'786.40
321.4512	Part. Canton llôts vieux bois		10'000.00		10'000.00		9'261.80
321.4518	Part. Canton: frais des triages		64'000.00		50'000.00		54'029.00
321.4805	Prélèvement réserve générale				20'000.00		
323	ALPAGES	113'050.00	192'000.00	96'320.00	186'000.00	80'440.50	190'638.31
323.3011	Traitement	10'000.00		10'000.00		6'952.00	
323.3030	Assurances sociales	1'000.00		1'000.00		'610.25	
323.3040	Caisse de retraite	1'700.00		1'700.00		'846.00	
323.3050	Assurances accidents et maladie	'500.00		'500.00		'401.90	
323.3060	Indemnisation/remboursement frais	'300.00		'300.00		'272.95	
323.3120	Assurance incendie	17'000.00		16'500.00		13'065.90	
323.3146	Entretien des chalets	58'000.00		40'000.00		39'431.50	
323.3185	Honoraires/frais d'études	17'000.00					
323.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	3'000.00		2'700.00		'590.00	
323.3312	Amortissements	4'550.00		23'620.00		18'270.00	
323.4231	Loyer : Orange antenne		9'000.00		9'000.00		9'000.00
323.4232	Loyers: champs/cabanes/gent.		13'000.00		13'000.00		12'730.00
323.4271	Location		155'000.00		150'000.00		152'524.00
323.4351	Vente électricité		14'000.00		13'000.00		16'152.31
323.4360	Rembt tiers		1'000.00		1'000.00		'232.00
324	HANGAR A PLAQUETTES	27'550.00	25'000.00	21'250.00	28'000.00	18'420.00	23'050.00
324.3141	Entretien bâtiment/ECA/divers	1'500.00		1'500.00		'300.00	
324.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	8'400.00		2'100.00		'470.00	
324.3311	Amortissements	17'650.00		17'650.00		17'650.00	
324.4231	Loyer		25'000.00		28'000.00		23'050.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	466'030.00	389'300.00	437'800.00	376'500.00	1607'000.36	1606'601.02
351	HOTEL DE VILLE	43'000.00	34'000.00	41'000.00	34'000.00	62'700.90	48'875.60
351.3110	Achats mobilier/mach./matériel	10'000.00		5'000.00			
351.3120	Eau, chauffage, ECA, assurances	20'000.00		22'000.00		16'949.30	
351.3141	Entretien bâtiment	8'000.00		8'000.00		25'409.30	
351.3141.2	Entretien bâtiment augmentation du budget boucl. 2020					15'289.00	
351.3150	Entretien mob./mach./mat.l	5'000.00		6'000.00		5'053.30	
351.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		24'000.00
351.4360	Remboursements de tiers		10'000.00		10'000.00		9'586.60
351.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						15'289.00
352	HANGAR DU SECHEY	7'000.00	48'000.00	7'000.00	48'000.00	6'391.30	48'000.00
352.3110	Achat matériel/outillage	1'000.00		1'000.00			
352.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	4'000.00		4'000.00		5'818.35	
352.3141	Entretien du bâtiment	2'000.00		2'000.00		'572.95	
352.4271	Loyer des Pompes funèbres		8'000.00		8'000.00		8'000.00
352.4901	Imputation interne/locations forêts et routes		40'000.00		40'000.00		40'000.00
3521	HANGAR DU LIEU/CENTRALE DE CHAUFFAGE	52'500.00	44'000.00	41'200.00	44'000.00	34'403.50	45'200.00
3521.3120	ECA/divers	3'500.00		3'500.00		1'654.55	
3521.3141	Entretien bâtiment	2'000.00		2'000.00		1'845.95	
3521.3150	Entretien mobilier/matériel/installation	2'000.00		2'000.00		'37.70	
3521.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	15'000.00		3'700.00		'865.30	
3521.3312	Amortissements	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
3521.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		25'200.00
3521.4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
3522	HANGAR DES CHARBONNIERES	'600.00		'500.00		'500.00	
3522.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	'600.00		'500.00		'500.00	
353	COLLEGES	121'300.00	120'100.00	112'400.00	114'600.00	130'777.65	128'137.65
353.3011	Traitement conciergerie	29'000.00		28'000.00		32'836.20	
353.3030	Assurances sociales	2'800.00		2'600.00		3'028.95	
353.3040	Caisse de retraite	5'000.00		4'800.00		4'747.75	
353.3050	Assurances accidents et maladie	1'000.00		1'000.00		1'090.75	
353.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'500.00		1'000.00		1'576.50	
353.3110	Achats mob/mat.	5'000.00		3'000.00		2'257.60	
353.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	45'000.00		50'000.00		40'326.95	
353.3141	Entretien des bâtiments	30'000.00		20'000.00		26'308.30	
353.3141.2	Entretien des bâtiments complémentaire selon boucllement 2020					14'476.25	
353.3150	Entretien mobilier/matériel	2'000.00		2'000.00		4'128.40	
353.4271	Loyers appartements/garages		81'500.00		78'000.00		79'099.80
353.4271.1	Loyer classes au grpt primaire		24'400.00		24'400.00		24'400.00
353.4350	Remboursement frais de chauffage et divers		14'000.00		12'000.00		10'161.60
353.4360	Remboursements de tiers		'200.00		'200.00		
353.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						14'476.25
354	EGLISES	32'300.00	1'500.00	25'800.00	1'000.00	21'070.51	1'050.00
354.3011	Traitement concierges	5'500.00		2'000.00		4'758.30	
354.3030	Assurances sociales	'500.00		'200.00		'611.95	
354.3040	Caisse de retraite	'900.00		'400.00		'699.05	
354.3050	Assurances accidents et maladie	'200.00		'100.00		'223.05	
354.3060	Indemnisation/remboursement frais	'200.00		'100.00		'136.05	
354.3110	Achat matériel/machines/divers	1'000.00		1'000.00		'211.35	
354.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	10'000.00		10'000.00		8'839.55	
354.3141	Entretien des bâtiments	4'000.00		4'000.00		3'898.15	
354.3141.1	Entretien des orgues	4'000.00		4'000.00			
354.3141.2	Entretien matériel machines	4'000.00		4'000.00		1'693.06	
354.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	2'000.00					

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
354.4231	Loyer		1'500.00		1'000.00		1'050.00
355	BATIMENT BUREAU COMMUNAL	41'500.00	61'800.00	46'150.00	60'000.00	77'638.45	119'439.92
355.3011	Traitement	2'500.00		3'000.00		2'855.00	
355.3030	Assurances sociales	'250.00		'300.00		'284.25	
355.3040	Caisse de retraite	'400.00		'500.00		'418.00	
355.3050	Assurances accidents et maladie	'150.00		'150.00		'103.65	
355.3060	Indemnisation/remboursement frais	'200.00		'200.00		'123.00	
355.3110	Achats mob/mat.	4'000.00		4'000.00		'219.30	
355.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	15'000.00		16'000.00		13'090.40	
355.3141	Entretien bâtiment	15'000.00		18'000.00		1'392.93	
355.3142.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					59'012.87	
355.3150	Entretien mobilier/matériel installation	4'000.00		4'000.00		'139.05	
355.4271	Loyers appartements/places parc		19'800.00		24'000.00		29'855.80
355.4350	Remboursement frais chauffage et divers		12'000.00		12'000.00		12'571.05
355.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						59'013.07
355.4900	Imputation interne loyer bureau communal		30'000.00		24'000.00		18'000.00
356	STAND DE TIR	6'000.00	6'000.00	3'500.00	6'000.00	'315.40	6'090.00
356.3141	Entretien bâtiment et divers	3'000.00		'500.00		'315.40	
356.3650.1	Aides & subv. à instit. privées	3'000.00		3'000.00			
356.4360	Rembt tiers + convention C. Chenit et Abbaye		6'000.00		6'000.00		6'090.00
357	ABRI PROTECTION CIVILE LES CHARBONNIERES	19'600.00	8'000.00	20'300.00	6'500.00	15'229.15	8'129.00
357.3011	Salaire concierge	4'200.00		4'000.00		3'596.45	
357.3030	Charges sociales	'400.00		'400.00		'351.20	
357.3040	Caisse de retraite	'700.00		'700.00		'526.05	
357.3050	Assurances accidents et maladie	'200.00		'150.00		'128.05	
357.3060	Indemnisation/remboursement frais	'100.00		'50.00		'152.25	
357.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	12'000.00		12'000.00		9'381.75	
357.3141	Entretien et divers	2'000.00		3'000.00		1'093.40	
357.4271	Locations		8'000.00		6'500.00		8'129.00
3571	ABRI PROTECTION CIVILE/WC PUBLICS LE LIEU	12'600.00	9'600.00	13'900.00	9'600.00	11'153.75	12'450.00
3571.3011	Traitement concierge	6'600.00		6'000.00		7'013.70	
3571.3030	Assurances sociales	'650.00		'600.00		'781.20	
3571.3040	Caisse de retraite	1'100.00		1'000.00		1'031.15	
3571.3050	Assurances accidents et maladie	'150.00		'250.00		'284.70	
3571.3060	Indemnisation/remboursement frais	'100.00		'50.00		'150.85	
3571.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	2'000.00		3'000.00		'520.00	
3571.3141	Entretien et divers	2'000.00		3'000.00		1'372.15	
3571.4271	Locations		9'600.00		9'600.00		12'450.00
358	BUVETTE, TERRAIN FOOT/WC PUBLICS LES CHARBONNIERES	14'180.00		12'800.00		5'046.10	
358.3011	Traitement	3'300.00		3'000.00		2'142.45	
358.3030	Assurances sociales	'330.00		'300.00		'189.25	
358.3040	Caisse de retraite	'500.00		'500.00		'313.30	
358.3050	Assurances accidents et maladie	'150.00		'150.00		'69.00	
358.3060	Indemnisation/remboursement frais	'100.00		'50.00		'100.90	
358.3120	Assurance incendie, eau, épuration	'800.00		'800.00		'722.50	
358.3141	Entretien bâtiment	2'000.00		1'000.00		1'508.70	
358.3141.1	Entretien terrain et machines	7'000.00		7'000.00			

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3590	LOCAL DES SOCIETES LE LIEU	98'400.00	37'600.00	98'700.00	36'600.00	122'831.95	73'298.85
3590.3011	Traitement concierge	33'000.00		32'000.00		32'593.05	
3590.3030	Assurances sociales	3'200.00		3'000.00		3'111.60	
3590.3040	Caisse de retraite	5'600.00		5'500.00		4'770.30	
3590.3050	Assurances accidents et maladie	1'200.00		1'200.00		1'134.25	
3590.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'400.00		1'000.00		1'423.05	
3590.3110	Achats mob/matériel	3'000.00		3'000.00		2'560.60	
3590.3120	Chauffage - électricité/ECA/tél.	33'000.00		33'000.00		28'228.15	
3590.3141	Entretien bâtiment-install. techniques	18'000.00		20'000.00		14'660.10	
3590.3142.2	Entretien complémentaire selon bouclement 2020					34'350.85	
3590.4231	Locations		23'000.00		23'000.00		24'348.00
3590.4271.1	Loyer groupement scolaire		13'600.00		13'600.00		13'600.00
3590.4360	Remboursements de tiers		1'000.00				1'000.00
3590.4804	Prélèvement réserve bouclement 2022						34'350.85
3591	CONGELATEUR	14'050.00	13'000.00	11'550.00	10'500.00	8'899.05	10'230.00
3591.3011	Traitement surveillant	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
3591.3030	Assurances sociales	'100.00		'100.00		'100.00	
3591.3040	Caisse de retraite	'200.00		'200.00		'200.00	
3591.3050	Assurances accidents et maladie	'50.00		'50.00		'50.00	
3591.3060	Indemnisation/remboursement frais	'200.00		'200.00			
3591.3120	Electricité	9'500.00		7'000.00		5'797.85	
3591.3141	Entretien bâtiment-mat. technique/ ass.	3'000.00		3'000.00		1'751.20	
3591.4231	Locations		13'000.00		10'500.00		10'230.00
3592	VILLAGEOISE	3'000.00	5'700.00	3'000.00	5'700.00	4'938.50	5'700.00
3592.3141	Entretien bâtiment-install. techniques/ ass.	3'000.00		3'000.00		4'938.50	
3592.4231	Locations		5'700.00		5'700.00		5'700.00
4	TRAVAUX	1476'370.00	453'900.00	1722'740.00	539'700.00	1349'111.74	571'962.24
42	URBANISME	56'200.00	7'000.00	43'500.00	5'000.00	12'589.27	5'170.00
420	URBANISME	56'200.00	7'000.00	43'500.00	5'000.00	12'589.27	5'170.00
420.3142	Aménagement, entretien	6'000.00		3'000.00		5'633.15	
420.3143	Aménagement Mobilité régionale	5'000.00		5'000.00			
420.3185	Honoraires aménagt/plans de zone	15'000.00		15'000.00		6'676.12	
420.3185.1	Honoraires planification énergétique	8'000.00		16'000.00			
420.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	22'200.00		4'500.00		'280.00	
420.4360	Places amarrages		7'000.00		5'000.00		5'170.00
43	ROUTES	941'600.00	40'000.00	1220'800.00	118'000.00	814'871.33	72'203.90
430	ROUTES	941'600.00	40'000.00	1220'800.00	118'000.00	814'871.33	72'203.90
430.3011	Traitement	148'000.00		157'000.00		130'887.30	
430.3012	Salaires personnel occasionnel	5'000.00		2'000.00		4'974.00	
430.3030	Assurances sociales	15'000.00		15'000.00		12'797.70	
430.3040	Caisse de retraite	25'000.00		27'000.00		18'030.60	
430.3050	Assurances mal.et accidents	5'800.00		6'000.00		5'273.15	
430.3060	Indemnisation/remboursement frais	3'000.00		3'000.00		3'293.00	
430.3110	Achats matériel/mach./véhic.	4'500.00		5'000.00		3'438.70	
430.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	9'000.00		9'500.00		6'466.49	
430.3123	Eclairage public (consommation kwh)	30'000.00					
430.3124	Achats carburants	18'000.00		22'000.00		12'100.15	
430.3130	Achats fourn./ marchandises	5'500.00		6'000.00		3'859.70	
430.3142	Entretien réseau routier	310'000.00		330'000.00		308'694.25	
430.3142.1	Ent. rte augm. budget préavis 02.2023	25'000.00		288'000.00			
430.3143	Entretien:signal.rout./écl.p.			85'000.00		82'482.40	
430.3143.1	Matériel signalisation	25'000.00					
430.3143.2	Entretien et fournitures éclairage public	40'000.00				38'256.40	
430.3150	Entretien matériel/mach/véhic.	18'000.00		21'500.00		19'448.30	
430.3185	Honoraires/frais d'études	18'000.00					
430.3189	Déneigement	140'000.00		150'000.00		99'652.24	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.3192	Taxes sur véhicules à moteur + ass.	5'500.00		7'000.00		5'416.95	
430.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	19'300.00		4'800.00		'800.00	
430.3311	Amortissements route de Gare Le Lieu	23'000.00		23'000.00		23'000.00	
430.3312	Amortissements réf. rte et carrefour Le Séchey	23'000.00		23'000.00			
430.3801	Attribution fond de renouvellement véhicules			10'000.00		10'000.00	
430.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
430.3902	Imputation interne/location hangar Le Lieu	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.4350	Vente gravière/factur. serv.		25'000.00		25'000.00		21'250.00
430.4360	Remboursements de tiers		2'000.00		2'000.00		6'836.25
430.4524	Part. Eco Bois sur frais personnel		6'000.00		5'000.00		5'861.25
430.4804	Prélèvement réserve travaux						38'256.40
430.4805	Prélèvement réserve générale		7'000.00		86'000.00		
44	PARCS, PLACES, CIMETIERES	30'850.00	'200.00	10'120.00		98'864.08	94'577.98
440	CIMETIERES	5'800.00	'200.00	5'070.00		48'378.30	45'830.95
440.3120	Assurance incendie/eau	'800.00		'70.00		'776.00	
440.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					45'680.95	
440.3145	Entretien des cimetières	5'000.00		5'000.00		1'921.35	
440.4360	Remboursements de tiers		'200.00				'150.00
440.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						45'680.95
441	PARCS, PROMENADE ET FONTAINES	25'050.00		5'050.00		50'485.78	48'747.03
441.3120	Assurances ECA	'50.00		'50.00		'50.00	
441.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					48'747.03	
441.3145	Entretien des places et fontaines	25'000.00		5'000.00		1'688.75	
441.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						48'747.03

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	205'300.00	173'000.00	209'000.00	178'000.00	190'773.91	167'997.21
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	205'300.00	173'000.00	209'000.00	178'000.00	190'773.91	167'997.21
450.3011	Traitement	34'000.00		34'000.00		32'636.85	
450.3030	Assurances sociales	3'200.00		3'200.00		3'092.65	
450.3040	Caisse de retraite	5'800.00		5'800.00		4'762.95	
450.3050	Assurances accidents et maladie	1'200.00		1'200.00		1'127.25	
450.3060	Indemnisation/remboursement frais	'800.00		'200.00		'655.20	
450.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	2'000.00		3'000.00		'914.60	
450.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	2'900.00		'700.00		'300.00	
450.3311	Amortissements	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
450.3521	Participation frais Vallée de Joux	140'000.00		145'500.00		133'165.65	
450.3526.2	Déchets divers commune	5'000.00		5'000.00		3'718.76	
450.4341	Rétrocession Valorsa		30'000.00		35'000.00		30'703.50
450.4342	Taxe d'utilisation		90'000.00		90'000.00		88'788.26
450.4360	Remboursements de tiers		5'000.00		5'000.00		3'313.45
450.4361	Traitement du personnel (re-facturation)		48'000.00		48'000.00		45'192.00
46	EGOUTS/EPURATION	242'420.00	233'700.00	239'320.00	238'700.00	232'013.15	232'013.15
460	EGOUTS/EPURATION	242'420.00	233'700.00	239'320.00	238'700.00	232'013.15	232'013.15
460.3011	Traitement	20'000.00		18'000.00		19'077.45	
460.3030	Assurances sociales	1'900.00		1'800.00		1'846.80	
460.3040	Caisse de retraite	3'400.00		3'100.00		2'803.95	
460.3050	Assurances accidents et maladie	'700.00		'700.00		'692.05	
460.3060	Indemnisation/remboursement frais	'500.00		'200.00		'508.45	
460.3110	Achats matériel/machines	10'000.00		23'000.00		'145.55	
460.3120	Chauffage/électricité/eau/ECA	15'000.00		15'000.00		13'820.07	
460.3130	Achats fourm./marchandises	5'000.00		5'000.00		6'813.78	
460.3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'500.00		7'500.00		7'434.00	
460.3140	Entretien stations/réseaux	95'000.00		95'000.00		80'961.62	
460.3185	Honoraires/plan	25'000.00		15'000.00		17'003.55	
460.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	1'500.00					
460.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	7'200.00		1'500.00		'350.00	
460.3311	Amortissements	29'720.00		26'520.00		26'520.00	
460.3312	Amortissements complémentaires					24'191.93	
460.3526	Participation à STEP du Pont	20'000.00		17'000.00		19'843.95	
460.3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)			10'000.00		10'000.00	
460.4341	Taxes de raccordement		5'000.00		5'000.00		'480.00
460.4342	Taxes d'utilisation		220'000.00		225'000.00		219'582.15
460.4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'500.00		8'500.00		8'203.50
460.4360	Remboursements de tiers		'200.00		'200.00		3'747.50
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	574'800.00		593'600.00		514'286.75	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	387'660.00		384'540.00		349'164.05	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	387'660.00		384'540.00		349'164.05	
510.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	387'660.00		384'540.00		349'164.05	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	163'140.00		188'660.00		148'760.20	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	163'140.00		188'660.00		148'760.20	
520.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	163'140.00		188'660.00		148'760.20	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'200.00		1'200.00		1'164.70	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'200.00		1'200.00		1'164.70	
540.3522	Participation O.P.	1'200.00		1'200.00		1'164.70	
58	TEMPLES ET CULTES	22'800.00		19'200.00		15'197.80	
580	TEMPLES ET CULTES	22'800.00		19'200.00		15'197.80	
580.3012	Traitement des organistes	3'000.00		3'000.00		3'200.00	
580.3130	Fournitures pour cultes	'300.00		'200.00		'296.60	
580.3652.1	Particip. à Salle Paroisse	5'000.00		5'000.00		2'401.20	
580.3652.2	Particip. à Paroisse cath.	14'500.00		11'000.00		9'300.00	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	334'450.00	104'700.00	313'250.00	103'200.00	325'592.26	125'289.47
61	CORPS DE POLICE	109'800.00		97'500.00		116'041.00	4'144.00
610	CORPS DE POLICE	109'800.00		97'500.00		116'041.00	4'144.00
610.3511.1	Participation Gendarmerie	109'800.00		97'500.00		96'041.00	
610.3520.01	Participation Gendarmerie dif. budget état/commune					20'000.00	
610.4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente						4'144.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	35'000.00	5'000.00	24'300.00	4'000.00	26'207.00	11'579.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	35'000.00	5'000.00	24'300.00	4'000.00	26'207.00	11'579.00
620.3011	Traitement			17'000.00		16'792.70	
620.3030	Assurances sociales			1'700.00		1'595.90	
620.3040	Caisse de retraite			2'800.00		2'620.20	
620.3050	Assurances accidents et maladie			'600.00		'486.15	
620.3060	Indemnisation/remboursement frais			'200.00		'226.95	
620.3187	Emoluments cantonal/fédéral			2'000.00		4'485.10	
620.3521	Participation frais C.H. Vallée de Joux	25'000.00					
620.3900	Imputation int.: part Administratif	10'000.00					
620.4310	Emoluments		5'000.00		4'000.00		11'579.00
63	POLICE SANITAIRE	16'000.00		20'000.00		12'694.25	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	16'000.00		20'000.00		12'694.25	
633.3527	Incinération des déchets carnés	16'000.00		20'000.00		12'694.25	
64	SERVICE DES INHUMATIONS	102'950.00	99'700.00	102'450.00	99'200.00	104'165.45	108'900.85
640	SERVICE INTERCOMM. POMPES FUN.	96'500.00	96'500.00	96'000.00	96'000.00	99'492.50	106'240.75
640.3011	Traitement	75'000.00		75'000.00		80'145.05	
640.3030	Assurances sociales	7'500.00		7'500.00		7'031.45	
640.3040	Caisse de retraite	10'000.00		10'000.00		8'776.95	
640.3050	Assurances accidents et maladie	3'000.00		3'000.00		2'512.35	
640.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'000.00		'500.00		1'026.70	
640.4520	Particip. des Pompes funèbres		96'500.00		96'000.00		106'240.75
641	INHUMATIONS COMMUNALES	6'450.00	3'200.00	6'450.00	3'200.00	4'672.95	2'660.10
641.3011	Traitement	3'000.00		3'000.00		2'147.95	
641.3030	Assurances sociales	'300.00		'300.00		'196.15	
641.3040	Caisse de retraite	'500.00		'500.00		'314.45	
641.3050	Assurances accidents et maladie	'150.00		'150.00		'71.35	
641.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'500.00		1'500.00		1'445.85	
641.3180	Particip. aux services fun.	1'000.00		1'000.00		'497.20	
641.4360	Remboursements de tiers		'200.00		'200.00		
641.4520	Participation PFVJ		3'000.00		3'000.00		2'660.10
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	53'300.00		52'000.00		50'216.40	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	53'300.00		52'000.00		50'216.40	
650.3521	Participation SDIS Vallée de Joux	53'300.00		52'000.00		50'216.40	
66	PROTECTION CIVILE	17'400.00		17'000.00		16'268.16	'665.62
660	PROTECTION CIVILE	17'400.00		17'000.00		16'268.16	'665.62
660.3521	Part à l'organis. région. Nord-Vaudois	17'400.00		17'000.00		16'268.16	
660.4521.3	Participation ORPC décompte année précédente						'665.62

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	COHESION SOCIALE	1013'700.00		935'000.00		1051'053.00	119'831.30
71	SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	211'000.00		217'500.00		141'912.00	15'156.30
710	SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL	211'000.00		217'500.00		141'912.00	15'156.30
710.3525	Part. Centre de rencontre (Lascène)	23'500.00		22'000.00			
710.3526	Part. frais déchets	2'000.00		2'000.00		1'245.00	
710.3650	Aides & subventions (IDEA, ProSenectute, petite enfance)	15'000.00		11'000.00			
710.3655	Subvention à institution (AJOVAL)	166'000.00		178'000.00		136'262.00	
710.3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'500.00		4'500.00		4'405.00	
710.4520.2	AJOVAL décompte année précédente						15'156.30
72	PREVOYANCE SOCIALE	802'700.00		717'500.00		909'141.00	104'675.00
720	PREVOYANCE SOCIALE	802'700.00		717'500.00		909'141.00	104'675.00
720.3510	Part. prévisionnelle facture sociale	827'700.00		772'500.00		814'236.00	
720.3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	-30'000.00		-60'000.00		90'000.00	
720.3525.1	Part. Centre social régional (CSR)	'500.00		'500.00		'500.00	
720.3525.2	Part. Agence d'assurance sociale (AAS)	4'500.00		4'500.00		4'405.00	
720.4510	Facture sociale, décompte année précédente						104'675.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	255'000.00	262'500.00	250'000.00	257'500.00	254'702.65	262'202.65
81	SERVICE DES EAUX	255'000.00	255'000.00	250'000.00	250'000.00	254'702.65	254'702.65
811	SERVICE DES EAUX LE LIEU/ESSERTS DE RIVES/LES CHARB.	255'000.00	255'000.00	250'000.00	250'000.00	254'702.65	254'702.65
811.3521	Part à ValRégIEaux	255'000.00		250'000.00		254'702.65	
811.4271	Abonnements (compteurs/U.L.)						90'782.50
811.4351	Vente d'eau		255'000.00				163'920.15
811.4362	Facturation pour ValRégIEaux				250'000.00		
82	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820.4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1368'100.00	209'800.00	1216'000.00	155'600.00	1263'207.33	255'255.57
2	FINANCES	736'700.00	4758'700.00	643'000.00	4638'000.00	1283'076.40	4710'724.53
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1365'130.00	1200'300.00	1246'170.00	1085'500.00	2493'058.61	2507'864.28
4	TRAVAUX	1476'370.00	453'900.00	1722'740.00	539'700.00	1349'111.74	571'962.24
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	574'800.00		593'600.00		514'286.75	
6	POLICE	334'450.00	104'700.00	313'250.00	103'200.00	325'592.26	125'289.47
7	COHESION SOCIALE	1013'700.00		935'000.00		1051'053.00	119'831.30
8	SERVICES INDUSTRIELS	255'000.00	262'500.00	250'000.00	257'500.00	254'702.65	262'202.65
	TOTALISATION	7124'250.00	6989'900.00	6919'760.00	6779'500.00	8534'088.74	8553'130.04
	Résultat		134'350.00		140'260.00	19'041.30	

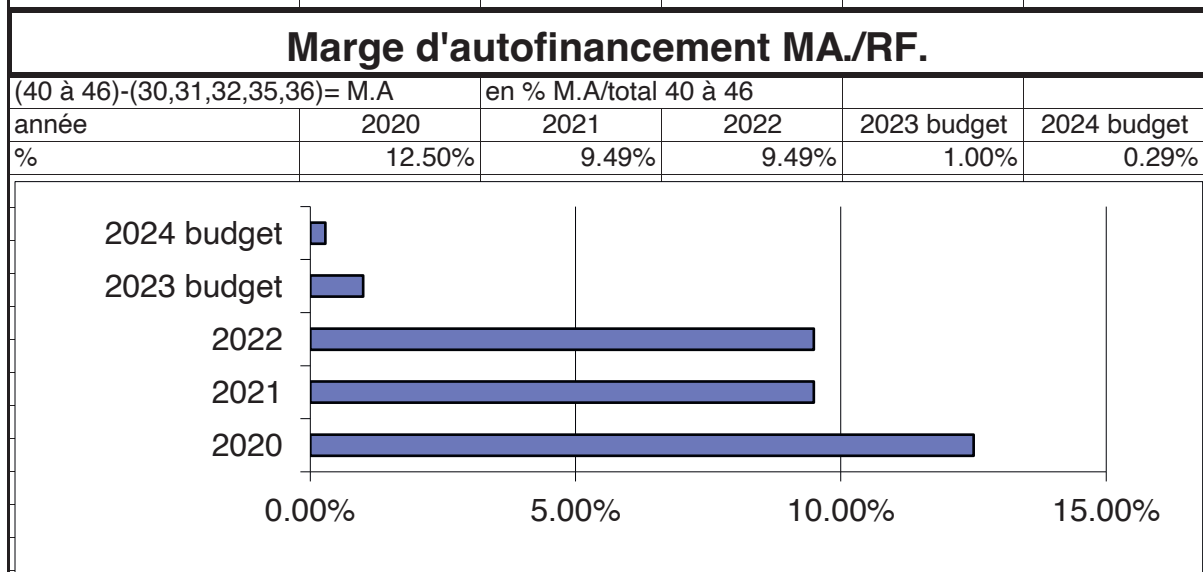
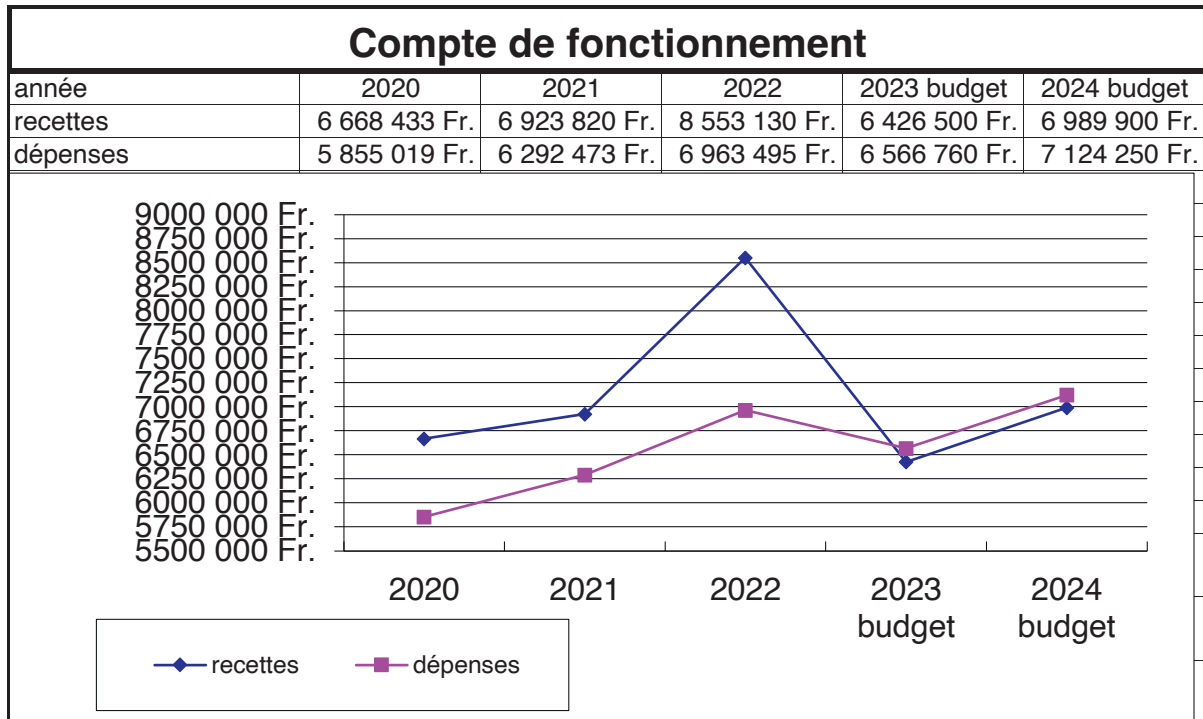
Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3001	Traitements/vacations	190'000.00		165'000.00		189'697.35	
3003	Traitements/rapports	12'500.00		12'500.00		17'906.10	
3011	Traitement	856'100.00		818'000.00		812'993.35	
3012	Salaires du personnel occasionnel	11'000.00		10'000.00		8'864.00	
3030	Assurances sociales	103'130.00		93'000.00		96'335.75	
3040	Caisse de retraite	163'800.00		160'500.00		136'951.70	
3050	Assurances accidents et maladie	37'150.00		36'700.00		37'121.90	
3060	Indemnisation/remboursement frais	43'900.00		31'550.00		45'574.30	
3069	Indemnité/salaires non soumis	35'000.00		10'000.00		36'392.75	
3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	14'000.00		10'000.00		12'220.75	
3101	Imprimés/fournitures de bureau	8'000.00		8'500.00		6'724.75	
3102.1	Journaux/documentation/annonces	14'000.00		12'000.00		14'299.40	
3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	74'500.00		79'000.00		57'944.55	
3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	213'750.00		217'420.00		181'185.86	
3123	Eclairage public (consommation kwh)	30'000.00					
3124	Achats: carburants	28'000.00		32'000.00		23'367.70	
3130	Achats fournitures & marchandises	10'800.00		11'200.00		10'970.08	
3134	Achats: march./plantons/arbres	8'000.00		10'000.00		10'913.55	
3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'500.00		7'500.00		7'434.00	
3140	Entretien stations/réseaux	95'000.00		95'000.00		80'961.62	
3141	Entretien bâtiment	95'500.00		89'000.00		86'462.88	
3141.1	Entretien des orgues	11'000.00		11'000.00			
3141.2	Entretien matériel machines	4'000.00		4'000.00		31'458.31	
3142	Entretien réseau routier	316'000.00		333'000.00		314'327.40	
3142.1	Entretien route augmentation budget	25'000.00		288'000.00			
3142.2	Entretien route Esserts-de-Rive augmentation budget					93'363.72	
3143	Entretien:signal.rout./éclair.publ	5'000.00		90'000.00		82'482.40	
3143.1	Fourniture et entretien signalisation	25'000.00					
3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020	40'000.00				132'684.38	
3145	Entretien des cimetières	30'000.00		10'000.00		3'610.10	
3146	Entretien forêts/chemins/refuges	118'000.00		90'000.00		82'817.90	
3150	Entretien mobilier/mach. de bureau	36'000.00		40'500.00		36'633.30	
3151	Entretien mobilier/mat.bureau	38'500.00		33'500.00		30'004.20	
3153	Aménagement et regroupement des activités			65'000.00			
3170	Réceptions/manifestations/course	22'000.00		26'000.00		22'497.75	
3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./tél./ports	37'000.00		35'000.00		36'075.59	
3181	Frais poste (agence) achat pour revente	5'000.00		5'000.00		7'705.60	
3185	Honoraires/frais d'études	90'000.00		45'000.00		44'990.77	
3185.1	Frais étude fusion des communes	13'000.00		28'500.00			
3186	Primes assur:tiers/choses/RC	20'000.00		22'000.00		19'764.35	
3187	Emoluments	2'000.00		4'000.00		4'485.10	
3188	Transp./Débard./Ecorç./etc.(tiers)	300'000.00		200'000.00		317'554.75	
3189	Déneigement	140'000.00		150'000.00		99'652.24	
3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	3'500.00		3'000.00		'914.60	
3192	Taxes sur véhicules à moteur	8'000.00		9'800.00		7'804.95	
3193	Cotisations à des institutions	22'500.00		19'500.00		37'547.10	
3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	22'500.00		18'000.00			
3210	Intérêts des dettes à court terme	'500.00		'500.00			
3220	Intérêts dettes moyen/long terme	80'000.00		20'000.00		3'655.30	
3290	Bonifications d'intérêts	3'000.00		3'000.00		'210.68	
3301	Défalcations	22'000.00		22'000.00		32'469.23	
3311	Amortissements	80'770.00		77'570.00		77'570.00	
3312	Amortissements	57'550.00		76'620.00		72'461.93	
3320	Amort. suppl. patrim. admin.					385'906.08	
3510	Part. prévisionnelle facture sociale	836'200.00		781'000.00		822'605.50	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	-30'000.00		-60'000.00		90'000.00	
3511.1	Participation Gendarmerie	109'800.00		97'500.00		96'041.00	
3520	Fond péréq. horiz.ETACOM	690'200.00		606'500.00		582'594.00	
3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune			-10'000.00		110'000.00	
3521	Part organisations région. V.J., Pci et SDIS	490'700.00		464'500.00		454'352.86	
3522	Part au grpt scol.L'Abbaye/Le Lieu	552'000.00		574'400.00		499'088.95	
3523	Part.au Centre sportif V. Joux	187'000.00		173'500.00		182'593.25	
3523.1	Part. Val TV	25'000.00		25'000.00		21'804.85	
3523.2	Part. Espace Horlogers	16'000.00		16'000.00			
3523.3	Part. sur manifestation régionale	3'000.00		1'000.00			
3525	Part. Centre de rencontre (Lacsène)	23'500.00		22'000.00			
3525.1	Part. au CSR, dossiers ASV	'500.00		'500.00		'500.00	
3525.2	Part. ACAS	4'500.00		4'500.00		4'405.00	
3526	Ordures mén./verre/papier/encombr.	22'000.00		19'000.00		21'088.95	
3526.2	Déchets divers commune	5'000.00		5'000.00		3'718.76	
3527	Incineration des déchets carnés	16'000.00		20'000.00		12'694.25	
3650	Aides & subventions	15'000.00		11'000.00			
3650.1	Aides & subv. à instit. privées	18'000.00		15'000.00		41'890.55	
3650.11	Aides & subv. à instit. privées augm. budget préavis 03.2008					40'000.00	
3650.2	Subsides aux Villages	15'000.00		15'000.00		2'250.00	
3652.1	Particip. à la Salle de Paroisse	5'000.00		5'000.00		2'401.20	
3652.2	Particip. à Paroisse catholique	14'500.00		11'000.00		9'300.00	
3655	Subvention à institution (LAJE)	166'000.00		178'000.00		136'262.00	
3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'500.00		4'500.00		4'405.00	
3657	Subsides bassin No 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	133'500.00		125'000.00		105'254.90	
3658	Aides/subv. à instit. privées	12'000.00		12'000.00		9'902.65	
3658.1	Part abon. téléski V.J.	2'000.00		2'000.00		1'550.00	
3658.2	Subvention à O.T.V.J.	24'700.00		24'700.00		24'714.00	
3658.3	O.T.V.J. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3658.4	Part fonds régional du tourisme	2'600.00		2'400.00		2'851.00	
3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		15'000.00		15'000.00	
3803	Attribution fonds de réserve					1100'000.00	
3805	Droit du Risoud: attrib. à réserve	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
3809.1	Attribution réserve générale					170'000.00	
3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)			10'000.00		10'000.00	
3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	2'600.00		2'400.00		2'850.00	
3900	Imputation interne	40'000.00		24'000.00		18'000.00	
3901	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3902	Imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
4001	Impôt sur le revenu		1650'000.00		1500'000.00		1554'824.32
4002	Impôt sur la fortune		350'000.00		320'000.00		416'069.39
4003.1	Impôt à la source		60'000.00		35'000.00		57'658.89
4003.2	Impôt des frontaliers		950'000.00		900'000.00		879'860.00
4011	Impôt s/bénéfice personnes morales		300'000.00		150'000.00		277'637.20
4012	Impôt s/capital personnes morales		5'000.00		8'000.00		4'755.05
4020	Impôt foncier		125'000.00		125'000.00		121'166.30
4040	Droits de mutations		60'000.00		45'000.00		92'283.20
4050	Impôt sur successions & donations		3'000.00		3'000.00		40'004.70
4061	Impôt des chiens		7'000.00		7'000.00		6'150.00
4066	Taxes de séjour		26'000.00		24'000.00		28'512.35
4091	Impôt récupéré après défalcatons		5'000.00		5'000.00		4'338.42
4101	Patentes boissons et tabacs		'500.00		'500.00		1'139.30
4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4220	Revenus capitaux patrim.financier		110'000.00		110'000.00		111'063.85
4221	Intérêts moratoires		10'000.00		10'000.00		10'031.87
4231	Loyer		125'200.00		125'200.00		122'578.00
4232	Loyers: champs/cabanes/gentiane		13'000.00		13'000.00		12'730.00
4242.1	Ventes parcelles Gare Les Charbonnières						1100'000.00
4271	Location		281'900.00		276'100.00		380'841.10
4271.1	Loyer classes au grpt primaire		38'000.00		38'000.00		38'000.00
4310	Emoluments/permis de construire		7'000.00		26'000.00		46'786.90
4310.1	Emoluments permis de construire		20'000.00				
4310.2	Emoluments administratif		5'000.00				
4320	Remboursement agence postale		12'000.00		12'000.00		12'678.90
4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		5'000.00		5'000.00		7'034.92
4341	Taxes de raccordement		35'000.00		40'000.00		31'183.50
4342	Taxe d'utilisation		310'000.00		315'000.00		308'370.41
4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'500.00		8'500.00		8'203.50
4350	Ventes: gravières/photocopies/verres/divers		51'200.00		49'200.00		44'326.65
4351	Vente d'eau et d'électricité		269'000.00		13'000.00		180'072.46
4355.1	Vente bois de service/grumes		350'000.00		210'000.00		413'094.15
4355.3	Vente bois de feu		25'000.00		35'000.00		29'580.50
4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		70'000.00		70'000.00		63'370.60
4360	Remboursements de tiers		71'300.00		66'100.00		88'403.50
4361	Traitement du personnel (re-facturation)		48'000.00		48'000.00		45'192.00
4362	Facturation pour ValRégIEaux				250'000.00		
4411	Part à l'impôt s/gains immobiliers		55'000.00		45'000.00		115'052.60
4412	Part à la taxe CO2		1'000.00		1'000.00		'814.80
4510	Participation/rembt du Canton		79'000.00		101'000.00		212'972.84
4512	Subside du Canton		10'000.00		10'000.00		9'261.80
4518	Part. Canton: salaire du garde		64'000.00		50'000.00		54'029.00
4520	Participation ETACOM et PFVJ		357'400.00		423'500.00		426'314.85
4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune						-80'000.00
4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente						69'008.00
4520.2	AJOVAL décompte année précédente						15'156.30
4521	Retour/dép. thématique		661'800.00		707'500.00		698'120.00
4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		120'000.00		317'000.00		-115'000.00
4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente						100'272.00
4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente						4'144.00
4521.3	Participation ORPC décompte année précédente						'665.62
4522	Part du groupement scol.V.Joux		22'000.00		22'000.00		22'000.00
4524	Part. Ecobois sur frais personnel		6'000.00		5'000.00		5'861.25
4525	Part. ValRégIEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
4650	Indemnités divers		70'000.00		35'000.00		72'351.50
4804	Prélèvement réserve travaux						295'813.55
4805	Prélèvement réserve générale		7'000.00		106'000.00		
4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		2'600.00		2'400.00		2'850.00
4900	Imputation interne		40'000.00		24'000.00		18'000.00
4901	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		40'000.00
4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00

ANNEXES

Divers indicateurs



Autorités et personnel					
	2020	2021	2022	2023 budget	2024 budget
Autorité et personnel					
nature 30....	1 276 761.93	1 262 187.85	1 381 837.20	1 337 250.00	1 452 580.00
Masse salariale sans					
Conseil Com. et Mun.	1 087 881.30	1 012 130.65	1 077 730.95	1 101 700.00	1 153 580.00
Nombre d'employés	12	12	12	11	11
Employés ETP	11.1	11.1	11.1	10.2	10.4

Inventaire des investissements potentiels

Forêts et alpages :

- Alpages : rénovation de toit y compris développement du parc photovoltaïque de la commune. Estimation.	2024-2027	300'000.-
- Alpages : suite du développement des réseaux (eau potable, électricité et eaux usées) vers les chalets non équipés.	2024-2027	300'000.-
- Forêts : entretien des chemins.	2024-2027	200'000.-

Bâtiments :

- Salles des sociétés du Lieu : amélioration de l'efficacité thermique, estimation.	2024-2025	200'000.-
- Pavillon Le Lieu : réfection toiture et divers, estimation.	2024-2026	150'000.-
- Aménagement panneaux photovoltaïques sur divers Bâtiments.	2024-2025	300'000.-
- Eglise Le Lieu : relevage (révision complète) et amélioration de l'orgue selon devis.	2024-2026	40'000.-
- Gare Le Lieu : aménagement WC Public.	2025-2027	50'000.-

Urbanisme / centre sportif :

- Les Charbonnières : réalisation d'une Salle : « Complexe du Brenet »	2024-2027	6'000'000.-
---	-----------	-------------

Routes :

- Les Charbonnières-Le Séchey- Le Lieu : mobilité douce, création d'une piste multifonctionnelle.	2024-2025	770'000.-
- Eclairage Public : motion Marine Meylan – réflexion autour de l'éclairage public de la commune. Estimation.	2025-2027	300'000.-
- Les Charbonnières : réaménagement du centre du Village (selon plan directeur RWB) en lien avec CAD.	2024-2026	700'000.-
- Le Lieu : réaménagement carrefour (Villageoise-Centre).	2024-2026	700'000.-
- Gare Le Lieu : passage à niveau.	2025-2027	120'000.-

Total	2024-2027	10'130'000.-
--------------	------------------	---------------------

PLANIFICATION

Postes en cours	Route de la Gare Le Lieu	Réaménagement du carrefour du Séchey	Révision PGA	Crédit avant- projet complexe du Brenet	Gestion des déchets	Aménagement des rives du Lac Brenet	Réfection du toit et de la façade ouest du Chalet Neuf
Préavis	1.2004	1.2021	8.2003+05.2017	3.2021	10.2017	7.2022	12.2020
Montant initial	916 953	690 000	130000+200'000	120 000	285 000	546 500	135 652
Durée initiale	30	30	20	à déterminer	15	20	30
Compte Bilan	9141.01	9141.011	9141.02		9141.90	9141.022	
No compte	430.3311	430.3312	420.3312	420.3312	450.3311	420.3312	323.3312
Solde 2023	200 953	480 808	357 936	79 676	124 678	5 170	135 652
2024	23 000	23 000			10 400		4 550
2025	23 000	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2026	23 000	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2027	23 000	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2028	23 000	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2029	23 000	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2030	23 000	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2031	23 000	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2032	16 953	23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2033		23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2034		23 000	16 500		10 400	20 325	4 550
2035		23 000	16 500		10 278	20 325	4 550
2036		23 000	16 500			20 325	4 550
2037		23 000	16 500			20 325	4 550
2038		23 000	16 500			20 325	4 550
2039		23 000	16 500			20 325	4 550
2040		23 000	16 500			20 325	4 550
2041		23 000	16 500			20 325	4 550
2042		23 000	16 500			20 325	4 550
2043		23 000	16 500			20 325	4 550
2044		23 000	16 500			20 325	4 550
2045		23 000					4 550
2046		23 000					4 550
2047		23 000					4 550
2048		23 000					4 550
2049		23 000					4 550
2050		23 000					4 550
2051		23 000					4 550
2052		23 000					4 550
2053		23 000					3 702
total	200 953	690 000	330 000		124 678	406 500	135 652
Solde 2023	200 953	480 808	357 936		124 678	5 170	135 652

Solde 2023 valeur bilan au 01.01.23 déduit de l'amortissement au budget 2023

en italique investissements en cours

RÉPARTITION DES

Postes en cours	Route de la Gare Le Lieu	Réaménagement du carrefour du Séchey	Révision PGA	Crédit avant- projet complexe du Brenet	Gestion des déchets	Aménagement des rives du Lac Brenet	Réfection du toit et de la façade ouest du Chalet Neuf
intérêts	4 300.00	15 000.00	7 800.00	2 600.00	2 900.00	11 800.00	3 000.00
compte	430.3220	430.3220	420.3220	420.3220	450.3220	420.3320	323.3320

DES AMORTISSEMENTS

Travaux de désaffectation partielle du cimetière des Charbonnières et	Chauffage à distance, raccordement bât. Communaux	Achat du bâtiment ECA 577 (ex Rohner)	Hangar à Plaquettes	Allemagne Frasse équipement épuration	Allemagne Frasse épuration 2ème étape	Rue des Artisans assainissements réseau EC	Total 914 (sauf forêts) + 916 + 917	Postes en cours
3.2023	2.2022	7.2012 et 04.2014	8.2012	6.2009/02.2012	2.2012	0.0010		Préavis
220 000	313 000	898 900	529 016	375 368	420 000	102 000		Montant initial
15	10	30	30	30	30	30		Durée initiale
9141.80	9144.31	9143.02	9143.03	9141.10	9141.101	9141.11		Compte Bilan
440.3311	divers	3521.3312	324.3311	460.3311	460.3311	460.3311		No compte
	92 708	688 900	387 816	158 730	71 280		2 784 307	Solde 2023
		30 000	17 650	12 520	14 000	3 200	138 320	2024
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520	14 000	3 200	221 145	2025
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520	14 000	3 200	221 145	2026
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520	14 000	3 200	221 145	2027
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520	15 280	3 200	222 425	2028
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520		3 200	207 145	2029
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520		3 200	207 145	2030
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520		3 200	207 145	2031
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520		3 200	201 098	2032
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520		3 200	184 145	2033
14 700	31 300	30 000	17 650	12 520		3 200	184 145	2034
14 700		30 000	17 650	12 520		3 200	152 723	2035
14 700		30 000	17 650	8 490		3 200	138 415	2036
14 700		30 000	17 650			3 200	129 925	2037
14 700		30 000	17 650			3 200	129 925	2038
14 200		30 000	17 650			3 200	129 425	2039
		30 000	17 650			3 200	115 225	2040
		30 000	17 650			3 200	115 225	2041
		30 000	17 650			3 200	115 225	2042
		30 000	17 650			3 200	115 225	2043
		30 000	17 650			3 200	115 225	2044
		30 000	17 166			3 200	77 916	2045
		28 900				3 200	59 650	2046
						3 200	30 750	2047
						3 200	30 750	2048
						3 200	30 750	2049
						3 200	30 750	2050
						3 200	30 750	2051
						3 200	30 750	
						3 200	29 902	2052
220 000	313 000	688 900	387 816	158 730	71 280	96 000	3 823 509	total
0	92 708	688 900	387 816	158 730	71 280	0	2 704 631	Solde 2023

INTÉRÊTS PASSIFS

Travaux de désaffectation partielle du cimetière des	Chauffage à distance, raccordement bât. Communaux	Achat du bâtiment ECA 577 (ex Rohner)	Hangar à Plaquettes	Allemagne Frasse équipement épuration	Allemagne Frasse épuration 2ème étape	Rue des Artisans assainissements réseau EC	Total	Postes en cours
0.00	2 000.00	15 000.00	8 400.00	3 500	1 500	2 200	80 000	intérêts
440.3311	divers	3521.3320	324.3220	460.3220	460.3220	460.3222		compte

BUDGET
ASSOCIATION
SCOLAIRE
INTERCOMMUNALE
VALLEE DE JOUX
(ASIVJ)



Préavis du comité de direction n° 2/2023

Budget 2024

Monsieur le Président du Conseil intercommunal,
Mesdames et Messieurs les délégués des Municipalités et des Conseils communaux,

Objet du préavis

En exécution des dispositions légales, nous vous soumettons le budget de l'Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ) pour l'année 2024. Le comité de direction s'est basé, pour l'élaboration de ce budget, sur le fonctionnement et l'expérience d'une année scolaire complète où toutes les tâches relatives au parascolaire ont été assumées par le secrétariat général de l'ASIVJ. Pour 2024, un montant global à charge des communes est budgété à CHF 4'349'300.00.

Pour 2024, les objectifs sont la consolidation des tâches reprises par le bureau de l'ASIVJ, une réflexion sur les prestations fournies ainsi que la continuité et le maintien de l'excellente collaboration mise en place avec nos divers partenaires pour la gestion des tâches quotidiennes assurées par l'ASIVJ. Une réflexion sur l'optimisation des transports et des coûts inhérents a été commencée et des propositions seront faites pour des améliorations.

Les points forts de la nouvelle rentrée scolaire 2023-2024 :

- Restaurant Scolaire :
Afin de pouvoir mener à bien ses objectifs, l'ASIVJ a décidé :
 - d'augmenter le taux d'activité de Mme Sabine Tissot-Valceschini de 60% à 80% dès le 01 septembre 2023.
 - d'engager, avec un contrat en CDI, Mme Anouchka Reymond en qualité de collaboratrice polyvalente à partir du 14 août 2023 à 40%. Un taux de 30% est dédié au restaurant scolaire afin de renforcer l'équipe actuelle.
- Ecole du futur : les réflexions concernant l'extension des bâtiments à Chez-Le-Maître vont se poursuivre en coordination avec la Commune du Chenit, l'ETVJ et le Pôle Santé Vallée de Joux. Un plan de développement scolaire pour les prochaines 15 années a été réalisé et servira de base aux projets à développer concernant nos infrastructures. Ce plan est présenté aux Municipalités et au Conseil intercommunal à l'automne 2023.

Le comité de direction (CODIR) est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion et des Finances, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

Projection du nombre d'élèves pour les rentrées 2023/2024 et 2024/2025

Rentrée août 2023-2024		Estimation rentrée 2024-2025	
Niveau	Nombre élèves	Niveau	Nombre élèves
11S	79	11S	85
10S	85	10S	77
9S	77	9S	67
8P	67	8P	71
7P	71	7P	64
6P	64	6P	72
5P	72	5P	74
4P	74	4P	70
3P	70	3P	84
2P	84	2P	67
1P	67	1P	65
	810		796

L'ASIVJ, son personnel au 01 janvier 2024

Fonction	Personne	Taux d'occupation
Secrétaire générale	Astrid Mignot	100%
Collaboratrice Administrative	Marie Barradeau	50%
Responsable du restaurant	Jean Tripet	80%
Aide de cuisine	Sabine Tissot-Valceschini	80%
Collaboratrice polyvalente	Anouchka Reymond	40%
Collaboratrice polyvalente	Claire-Lise Bucher	35%
Accueillant de midi	Aloys Benoît	20hrs par mois
Accueillante de midi	Juliette Lambercy	10hrs par mois
Accueillant.e de midi	Postes vacants	40hrs par mois
Devoirs accompagnés	Honorine Carbone-Berney	12hrs par mois
Devoirs accompagnés	Sarah Poncet	12hrs par mois
Devoirs accompagnés	Juliette Lambercy	12hrs par mois
Devoirs accompagnés	Aloys Benoît	4hrs par mois
Devoirs accompagnés	Postes vacants	
Patrouilleuses/Patrouilleurs adultes	18 collaborateur-riche-s	Au nombre de passages
Patrouilleuses/Patrouilleurs adultes	Postes vacants	Le Lieu/L'Orient/Les Bioux
Patrouilleuses/Patrouilleurs enfants	5 élèves site du Brassus	CHF 200.-- + 10 bons de cinéma
Finances	Commune du Lieu, Yves Chenaux	Mandat
Médiathèque	EPS, Léa Cloux responsable	Mandat
Secrétariat Conseil Intercommunal	Aristide Tiago	Mandat

Unités d'accueil

Unités	Niveaux scolaires	Capacité
Les Flocons d'Or, unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Le Brassus	1P à 4P	3 x 12 places Total 36 places
Les Flocons d'Or - Le Brassus Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) Accueil pour enfants à midi (APMi)	5P à 6P	2 x 15 APEMS = 30 1 X 15 AMPi = 15 Total 45 places
Restaurant scolaire et activités de midi, Chez-le-Maître	7P à 8P 9-10-11S	98 places

Commentaire au budget de l'ASIVJ

500. Administration

500.3003 : Indemnités et jetons de présence CHF 40'000.00

Le budget a été ajusté et diminué de CHF 2'000.00 par rapport au budget 2023. Baisse proposée, car certains projets sont arrivés à terme « Mobilité et sécurité en périmètre scolaire ». Les nombreux projets en cours et futurs nous obligent à maintenir un montant de CHF 40'000.00

500.3011 : Traitement du personnel CHF 152'000.00

Augmentation du budget de CHF 12'000.00 par rapport à 2023. Ce montant est proposé suite à la décision du CODIR du 04 juillet 2023 d'augmenter le taux d'activité de la Secrétaire générale de 90% à 100% et à la revalorisation de l'échelle des salaires à partir du 01 janvier 2024.

500.3091 : Frais de formation CHF 5'000.00

Frais pour la mise en place de formation pour le personnel de l'ASIVJ (conflits, gestion de situations complexes avec les enfants).

500.3185.1 : Honoraires/frais études CHF 20'000.00

Les études en rapport avec le projet « Ecole du futur » sont terminées. Le montant de CHF 20'000.00 est maintenu pour des honoraires d'éventuelles études supplémentaires.

500.3650 : Aide crise en Ukraine CHF 25'000.00

Ce compte ne sera pas alimenté, mais reste actif pour toutes nouvelles crises ou autres conflits dans le monde ceci afin de pouvoir accueillir et donner de l'aide aux enfants concernés si besoin.

501. Réfectoire

501.3011 : Traitement du personnel CHF 182'000.00

Augmentation du budget de CHF 37'000.00 par rapport à 2023 pour les raisons suivantes :

- Augmentation du taux d'activité de Mme Sabine Tissot-Valceschini de 20% pour passer à un taux d'occupation de 60% à 80%.
- Engagement de Mme Anouchka Reymond à 30% afin de renforcer l'équipe de cuisine.

Cette nouvelle configuration est nécessaire pour gérer l'augmentation du nombre de repas attendue durant l'année scolaire pour les enfants de l'EPS, les étudiant.es et apprenti.es de l'ETVJ ainsi que les enseignant.es.

501.3030 : Assurances sociales, augmentation de CHF 1'000.00 pour un total de CHF 17'000.00

501.3040 : Caisse de retraite, augmentation de CHF 1'000.00 pour un total de CHF 23'000.00

501.3050 : Assurances accidents/perde de gain, augmentation de CHF 500.00 pour un total de CHF 3'500.00

Ces trois comptes comportent les charges salariales du personnel de cuisine ainsi que l'assurance accident et perte de gain.

501.3189 : Achats marchandise réfectoire CHF 145'000.00

Augmentation du budget de CHF 30'000.00 par rapport à 2023 justifiée par :

- L'augmentation du nombre d'inscriptions à l'UAPE.
- Augmentation de la fréquentation par les élèves de l'EPS (7-8P & 9-11S).
- Nouvelle clientèle avec les étudiant.es, apprenti.es et enseignant.es de l'ETVJ.
- Un nombre plus important d'élèves qui ont une 33ème période et de ce fait ne peuvent plus rentrer manger à la maison.

501.4331 : Ventes repas réfectoire (UAPE et élèves ASIVJ & ETVJ) CH 270'000.00

Augmentation (CHF 56'000.00) attendue de la vente d'un nombre plus important de repas aux Flocons d'Or (UAPE) au restaurant scolaire (EPS) et de l'ETVJ.

502. Médiathèque

502.3102 : Achats livres CHF 8'000.00

Le budget est ajusté par rapport à 2023 et abaissé de CHF 2'000.00 afin de couvrir une partie des frais en lien avec la manifestation prévue en 2024. (les 10 ans d'activité de la Médiathèque).

502.3170 : Evènements CHF 6'000.00

Augmentation du budget de CHF 3'000.00 en prévision de la manifestation prévue en mars 2024 pour fêter les 10 ans de l'ouverture de la Médiathèque. Une partie du montant soit CHF 2'000.00 est pris sur le budget 502.3102 « Achats livres ».

509. Administration générale

509.4900 : Répartition sur le primaire et secondaire au prorata des élèves CHF 732'100.00

51. Enseignement Primaire

510 Administration primaire

510.3900 : Part à Administration générale au prorata des élèves CHF 515'120.00

511. Bâtiments & locations diverses

Montant total de la location CHF 777'940.00

511.3161.1 Le Chenit – CHF 449'340.00 – pas de changement

511.3161.11 L'Orient – CHF 4'400.00. Augmentation de CHF 1'100.00 en raison d'une période rythmique en plus

511.3161.12 Le Brassus – CHF 2'200.00 – pas de changement

511.3161.2 L'Abbaye – la location est versée directement au village des Bioux et ne transite plus par la commune de l'Abbaye

511.3161.21 Les Bioux – CHF 89'100.00 – pas de changement

511.3161.3 Le Lieu – CHF 38'000.00 - pas de changement

511.3161.4 Centre Sportif – 158'900.00 - pas de changement

511.3161.5 PPLS, location Chenit - CHF 36'000.00 – pas de changement

512. Enseignement Primaire

512.3801 : Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire) CHF 9'000.00

Montant pour le remplacement complet (Ecran & Support) de 2 ANFs (affichages numériques frontaux).

Le renouvellement se fera uniquement, si les besoins sont avérés.

513. Activités parascolaires

513.3011 : Traitement du personnel CHF 110'000.00

Le budget est augmenté de CHF 8'000.00, montant justifié par une augmentation de la fréquentation et de ce fait de l'engagement de personnel encadrant.

514. Transports

Montant CHF 830'500.00

Aucune adaptation, le budget est identique à celui proposé en 2023.

515. Unités d'Accueil

Pour rappel, les données concernant le budget sont fournies par AJOVAL, à qui sont déléguées la responsabilité et la conduite de différentes unités d'accueil UAPE, APEMS-APMi aux Flocons d'Or. Comme en 2023, il a été fait le choix de porter au budget 2024 le coût pour une structure pleine.

515.3655.1 : Unité d'accueil Les Flocons d'Or CHF 740'000.00

Aucune adaptation, le budget est identique à celui proposé en 2023.

519. Participation des Communes

Le solde des charges net de CHF 3'049'160.00 est réparti entre les communes en fonction du nombre d'habitants au 1.1.2023 et du nombre d'élèves par commune au 31.8.2023, selon l'art. 28 des statuts de l'ASIVJ.

52. Enseignement secondaire

520 Administration secondaire

520.3900 : Part à Administration générale au prorata des élèves CHF 216'980.00

521 Bâtiments locations & divers

Montant CHF 795'260.00

Aucune adaptation, le budget est identique à celui proposé en 2023.

522. Enseignement secondaire

522.3802 : Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire) CHF 9'000.00

Montant pour le remplacement complet (Ecran & Support) de 2 ANFs.

Le renouvellement se fera uniquement, si les besoins sont avérés.

523. Activités parascolaires

523.4510 : Participations camps été et hiver – sorties culturelles CHF 30'000 (revenus)

Augmentation du montant de CHF 5'000.00 en lien avec l'augmentation du nombre des élèves.

524. Transports

Montant CHF 206'000.00

Aucune adaptation, le budget est identique à celui proposé en 2023.

529. Participation des communes

Le solde des charges net de CHF 1'300'140.00 est réparti entre les communes en fonction du nombre d'habitants au 1.1.2023 et du nombre d'élèves par commune au 31.8.2023, selon l'art. 28 des statuts de l'ASIVJ.

Considération finale 519 et 529

La participation des communes prévue pour un montant total de CHF 4'349'300.00 est inférieure à celle prévue pour 2023 de CHF 70'900.00. Elle se justifie principalement par :

- Diminution du montant des jetons de présence de CHF 2'000.00
- Diminution du montant alloué aux honoraires/frais d'études de CHF 80'000.00

Le présent préavis a été approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 16 août 2023.

En vertu de ce qui précède, le comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux

- vu le préavis n°2/2023
- oui le rapport de la commission de gestion et des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

d'adopter le budget de l'année 2024 tel que présenté, avec :

Déficit à charge des communes CHF 4'349'300.00

Au nom du comité de direction

Sylvie Aubert Brühlmann

Astrid Mignot

Présidente

Secrétaire Générale

Le Sentier, le 16 août 2023

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	5 432 100.00	5 432 100.00	5 511 500.00	5 511 500.00	4 969 516.09	4 969 516.09
50	ADMINISTRATION GENERALE	1 020 300.00	1 020 300.00	1 037 800.00	1 037 800.00	805 067.59	805 067.59
500	ADMINISTRATION	361 500.00	13 200.00	450 000.00	30 100.00	290 442.70	46 553.75
	Association intercommunale, indemnités et jetons de présence	40 000.00		42 000.00		33 786.25	
500.3003	Traitement personnel	152 000.00		140 000.00		128 671.85	
500.3011	Traitement dent./médecin scolaire	18 000.00		18 000.00		13 682.15	
500.3012	Assurances sociales	16 000.00		16 000.00		12 037.20	
500.3030	Caisse de retraite	23 000.00		22 000.00		19 502.20	
500.3040	Assurances accidents/perce gain maladie	3 500.00		3 000.00		2 730.30	
500.3050	Indemnités/remboursements frais	2 000.00		2 000.00		1 135.55	
500.3060	Frais de formation	5 000.00					
500.3091	Imprimés et frais de bureau	6 000.00		6 000.00		12 460.45	
500.3100	Prévention, santé, médiation et mobilité	9 000.00		9 000.00		4 290.50	
500.3100.2	Achat et entretien matériel informatique/site internet	15 000.00		15 000.00		15 426.95	
500.3111	Réceptions/manif./cadeaux	8 000.00		8 000.00		4 247.70	
500.3170	Frais de fiduciaire/honoraires	2 000.00		2 000.00		1 561.65	
500.3185	Honoraires/frais études	20 000.00		100 000.00			
500.3185.1	Assur.compl. accidents élèves et RC	7 500.00		7 500.00		7 172.95	
500.3186	Frais promotions	12 000.00		12 000.00		9 537.00	
500.3187	Intérêts débit./frais c/c CMV	500.00		500.00		2 200.00	
500.3210	Traitement/frais de la bourse	22 000.00		22 000.00		22 000.00	
500.3522.2	Aide crise "Ukraine"			25 000.00			
500.3650	Intérêts créanciers c/c CMV		200.00		100.00		94.90
500.4221	Remb. et part. frais informatique (Mon Portail)		3 000.00		3 000.00		3 451.00
500.4319	Participations aide crise "Ukraine"				25 000.00		
500.4511	Remboursements divers		10 000.00		2 000.00		43 007.85
500.4522							
501	REFECTOIRE	463 500.00	270 000.00	394 000.00	214 000.00	333 667.39	150 796.25
501.3011	Traitement personnel	182 000.00		145 000.00		132 880.80	
501.3030	Assurances sociales	17 000.00		16 000.00		12 668.30	
501.3040	Caisse de retraite	23 000.00		22 000.00		14 114.50	
501.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	3 500.00		3 000.00		2 283.05	
501.3060	Indemnités/remboursements frais	2 000.00		2 000.00		644.60	
501.3161.7	Location réfectoire	83 000.00		83 000.00		83 000.00	
501.3189	Achats marchandise réfectoire	145 000.00		115 000.00		84 056.65	
501.3189.1	Achats et fourniture non alimentaire pour réfectoire	8 000.00		8 000.00		4 019.49	
501.4331	Ventes réfectoire		270 000.00		214 000.00		149 008.95
501.4331.1	Ventes repas réfectoire (ETVJ et divers)						1 787.30
502	MEDIATHEQUE	195 300.00	5 000.00	193 800.00	5 000.00	180 957.50	3 522.39
502.3101	Divers et petit matériel	1 200.00		1 200.00		5 875.35	
502.3102	Achats livres	8 000.00		10 000.00		7 792.80	
502.3161.6	Location bibliothèque	137 600.00		137 600.00		137 600.00	
502.3170	Evénements	6 000.00		3 000.00		2 186.35	
502.3522.1	Traitements assistants bibliothécaires	30 500.00		30 500.00		15 910.55	
502.3522.3	Traitements bibliothécaires	12 000.00		11 500.00		11 592.45	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		5 000.00		5 000.00		3 522.39
509	ADMINISTRATION GENERALE		732 100.00		788 700.00		604 195.20
509.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		732 100.00		788 700.00		604 195.20
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	3 077 660.00	3 077 660.00	3 126 240.00	3 126 240.00	2 960 449.15	2 960 449.15
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	515 120.00		564 400.00		440 142.20	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	515 120.00		564 400.00		440 142.20	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	777 940.00		776 840.00		761 546.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	449 340.00		449 340.00		434 084.00	
511.3161.11	Villages, locations	4 400.00		3 300.00		5 500.00	
511.3161.12	Le Brassus, locations	2 200.00		2 200.00			
511.3161.2	L'Abbaye, locations					82 600.00	
511.3161.21	Les Bioux, locations	89 100.00		89 100.00		6 500.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	38 000.00		38 000.00		38 000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158 900.00		158 900.00		158 862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36 000.00		36 000.00		36 000.00	
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	19 100.00		29 500.00		76 174.60	
512.3111	Achat matériel informatique			13 000.00		72 710.40	
512.3112	Equipement de locaux	2 000.00		2 000.00		264.20	
512.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	2 600.00					
512.3170	Spectacles, frais de formation	5 500.00		5 500.00		3 200.00	
512.3801	Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire)	9 000.00		9 000.00			
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	195 000.00	28 500.00	185 000.00	24 500.00	173 893.50	23 928.50
513.3011	Traitement personnel	110 000.00		102 000.00		105 341.65	
513.3030	Assurances sociales	10 000.00		10 000.00		8 831.55	
513.3040	Caisse de retraite	1 000.00					
513.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	1 000.00		1 000.00		58.00	
513.3060	Indemnités/remboursements frais	1 000.00		1 000.00		1 497.25	
513.3116	Achat matériel	1 000.00		1 000.00		1 478.50	
513.3180	Cours et locations de skis	35 000.00		35 000.00		22 231.00	
513.3653	Courses d'école et camps	35 000.00		35 000.00		33 605.55	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	1 000.00				850.00	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés		15 000.00		15 000.00		10 883.00
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		13 000.00		9 000.00		13 045.50
513.4512.5	Remboursement divers		500.00		500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	830 500.00		830 500.00		800 692.85	
514.3188.1	Transports réguliers	814 000.00		814 000.00		785 179.50	
514.3188.2	Transports courses et camps	14 500.00		14 500.00		14 638.05	
514.3188.3	Transports divers	2 000.00		2 000.00		875.30	
515	UNITES D'ACCUEILS	740 000.00		740 000.00		708 000.00	8 234.60
515.3655.1	Unités d'accueil les Flocons d'Or	740 000.00		740 000.00		708 000.00	
515.4522	Part à unités d'accueil, décompte année précédente						8 234.60
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		3 049 160.00		3 101 740.00		2 928 286.05
519.4522.1	Le Chenit		1 978 000.00		2 052 300.00		1 947 187.00
519.4522.2	L'Abbaye		683 500.00		664 900.00		631 935.00
519.4522.3	Le Lieu		387 660.00		384 540.00		349 164.05
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1 334 140.00	1 334 140.00	1 347 460.00	1 347 460.00	1 203 999.35	1 203 999.35
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	216 980.00		224 300.00		164 053.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	216 980.00		224 300.00		164 053.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	795 260.00		795 260.00		768 509.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	649 660.00		649 660.00		622 925.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87 400.00		87 400.00		87 383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58 200.00		58 200.00		58 201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	39 500.00		45 500.00		20 140.50	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	2 500.00		2 500.00		1 520.00	
522.3111	Achat matériel informatique	9 000.00		26 000.00		4 638.65	
522.3112	Equipement de locaux	2 000.00		2 000.00		264.20	
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	15 000.00		8 500.00		13 717.65	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires	2 000.00		2 000.00			
522.3802	Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire)	9 000.00		4 500.00			

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	76 400.00	34 000.00	76 400.00	29 000.00	61 558.45	34 487.15
523.3012	Traitements sport scol. fac.	4 000.00		4 000.00			
523.3030	Assurances sociales	400.00		400.00			
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.	2 000.00		2 000.00		589.00	
523.3170	Sport et culture	5 000.00		5 000.00		200.00	
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	65 000.00		65 000.00		60 769.45	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		30 000.00		25 000.00		34 487.15
523.4512	Part du canton sport fac.		3 000.00		3 000.00		
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac		500.00		500.00		
523.4522	Remboursement divers		500.00		500.00		
524	TRANSPORT DES ELEVES	206 000.00		206 000.00		189 738.40	
524.3188.1	Transports réguliers	185 500.00		185 500.00		174 596.15	
524.3188.2	Transports courses et camps	15 500.00		15 500.00		15 068.25	
524.3188.3	Transports divers	5 000.00		5 000.00		74.00	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES		1 300 140.00		1 318 460.00		1 169 512.20
529.4522.1	Le Chenit		854 400.00		859 500.00		782 914.00
529.4522.2	L'Abbaye		282 600.00		270 300.00		237 838.00
529.4522.3	Le Lieu		163 140.00		188 660.00		148 760.20
5	RECAPITULATION GENERALE	5 432 100.00	5 432 100.00	5 511 500.00	5 511 500.00	4 969 516.09	4 969 516.09
	TOTALISATION	5 432 100.00	5 432 100.00	5 511 500.00	5 511 500.00	4 969 516.09	4 969 516.09
	Résultat						

Extrait de la convention primaire pour l'année 2024

Communes	Elèves 31.8.23	%	Habitants 01.01.23	%	Moyenne %
Le Chenit	365	64.148%	4613	65.591%	64.869%
L'Abbaye	131	23.023%	1534	21.811%	22.417%
Le Lieu	73	12.830%	886	12.598%	12.714%
Totaux	569	100.000%	7033	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	3 077 660.00	
Total des revenus avant participation	-28 500.00	
Solde à répartir	3 049 160.00 =	SFr. 5 358.80 par élève

Participation de la commune du Chenit :	64.869%	1 978 000.00 =	SFr. 5 419.18 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	22.417%	683 500.00 =	SFr. 5 217.56 par élève
Participation de la commune du Lieu :	12.714%	387 660.00 =	SFr. 5 310.41 par élève

Total 3 049 160.00

Extrait de la convention secondaire pour 2024

Communes	Elèves 31.8.2023	%	Habitants 01.01.2023	%	Moyenne %
Le Chenit	158	65.833%	4613	65.591%	65.712%
L'Abbaye	52	21.667%	1534	21.811%	21.739%
Le Lieu	30	12.500%	886	12.598%	12.549%
Totaux	240	100.000%	7033	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	1 334 140.00	
Total des revenus avant participation	-34 000.00	
Solde à répartir	1 300 140.00 =	SFr. 5 417.25 par élève

Participation de la commune du Chenit :	65.712%	854 400.00 =	SFr. 5 407.59 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	21.739%	282 600.00 =	SFr. 5 434.62 par élève
Participation de la commune du Lieu :	12.549%	163 140.00 =	SFr. 5 438.00 par élève

BUDGET

VALREGIEAUX

**Le Comité de Direction de
ValRégIEaux
À son Conseil Intercommunal**

PREAVIS N° 3-2023

Objet : BUDGET 2024 DE ValRégIEaux. Art. 17, ch. 5

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Selon l'article 17, chiffre 5 des statuts de l'association intercommunale, le Conseil intercommunal a l'attribution suivante :

« Adopter le budget et les comptes annuels ».

Selon l'article 26, ... « son budget doit être approuvé par le Conseil intercommunal trois mois avant le début de l'exercice et les comptes trois mois après la fin de celui-ci. »

Budget 2024

Pour ce 4^e budget de l'existence de l'association, nous vous proposons d'adapter certains comptes par rapport au budget 2023, ceci sur la base des deux premières années de l'Association, à savoir :

- 810.3001 Traitements/vacations : CHF 24'000.- + CHF 8'000.-, adaptations aux coûts effectifs 2022.
- 810.3013, 3030, 3050 Personnel administratif : CHF 6'700.-, adaptations aux coûts effectifs 2022.
- 810.3120 Electricité : CHF 160'000.-, hausse de CHF 15'000.-, adaptation selon hausse prévisible du prix du kwh.
- 810.3133 Chloration : CHF 18'000.-, hausse de CHF 3'000.-, adaptation sur base coûts 2022 (hausse prix matière première).
- 810.3144.1 Entretien du réseau : CHF 380'000.-, hausse de CHF 60'000.-. Cette hausse est due à la mise en place d'une nouvelle version de notre logiciel de gestion du réseau (Rittmeyer CHF 75'000.-).
- 810.3180 Téléphone, ports, frais bancaires : CHF 15'000.-, hausse de CHF 3'500.-, adaptation aux coûts effectifs.

- 810.3185.5 Analyses d'eau : CHF 16'000.-, en hausse de CHF 5'000.-, augmentation du nombre d'analyses annuelles (selon Réglementation de l'OFCO).
- 810.3186 Assurances tiers : CHF 17'000.-, en baisse de CHF 1'000.-, adaptation aux coûts effectifs.
- 810.3222 Intérêts et emprunts : CHF 160'000.-, hausse de CHF 80'000.-, selon renouvellement de nos prêts aux taux actuels du marché.
- 810.3311.22 Amortissement « remplacement conduites Sagnes – Sauge au Sentier » : CHF 10'000.-, en baisse de 7'000.- en raison d'un coût inférieur au préavis 1-2021.
- 810.3311.23 Amortissement « Les Collondès – L'Abbaye » CHF 26'000.-. Nouveau montant en raison de la fin des travaux en 2023, selon préavis.
- 810.4651 Subsidés ECA : CHF 5'500.-, montants versés lors d'un changement d'hydrantes ou de conduites sur le réseau principal, travaux effectués via le budget « entretien réseau ».

Les postes suivants sont maintenus avec les mêmes montants que les années précédentes :

- 810.3011 Traitement du personnel technique : CHF 225'000.-,
- 810.3080 Frais personnel administratif : CHF 25'000.- (forfaits aux communes pour mise à disposition des boursiers).
- 810.3090 Frais de formation : CHF 4'000.-, cours obligatoires pour nos employés.
- 810.3114.1 Achat et entretien compteurs : CHF 45'000.-. Ce montant correspond à nos besoins de renouvellement annuel.
- 810.3114.2 Achat matériel et outillages : CHF 10'000.-. Matériel courant et remplacement outillage.
- 810.3141 Entretien bâtiments : CHF 10'000.-.
- 810.3144.2 Entretien des hydrantes : CHF 12'000.- (tournus sur 5 ans).
- 810.3311.1 Amortissements reprise réseau : CHF 340'000.-, montant fixe sur 30 ans.
- 810.3311.20 Amortissement « mise en conformité puits du Pont et captage Charbonnières », CHF 16'500.-, fixe sur 30 ans (selon préavis).
- 810.3802 Attribution au fonds de renouvellement réseau : CHF 165'000.-, montant prévu pour les 5 premières années. Il devra être augmenté à CHF 210'000.-, conformément à notre politique pour atteindre CHF 350'000.- dès 2036, soit 0.85 % de la valeur à neuf initiale de notre réseau.

Du côté des revenus, nous maintenons nos tarifs actuels, comme indiqué dans notre rapport sur les comptes 2022, « ... avant de procéder à un éventuel ajustement de nos tarifs, nous attendons la réalisation de 3 exercices comptables, ceci pour obtenir un résultat comptable moyen de référence. »

810.4271 Abonnement Unités de logement et compteurs (art. 6 de l'annexe 1 du Règlement : **CHF 580'000.-**, hausse de CHF 20'000.-, adaptation aux revenus effectifs 2022, aux prix inchangés de :

CHF 50.00 pour un compteur DN 15mm

CHF 80.00 pour un compteur DN 20mm

CHF 120.00 pour un compteur DN 25mm

CHF 350.00 pour un compteur DN 32mm

CHF 500.00 pour un compteur DN 40mm

CHF 800.00 pour un compteur DN 50mm

CHF 1'000.00 pour un compteur DN 65mm

CHF 1'300.00 pour un compteur DN 80mm

CHF 2'000.00 pour un compteur DN 100mm

CHF 2'500.00 pour un compteur supérieur à DN 125mm.

810.4341 Taxes uniques de raccordements (art. 3 de l'annexe) : **CHF 140'000.-**, en hausse de CHF 70'000.-, adaptation par rapport aux demandes de raccordement faites en 2023. Ce poste est très aléatoire, puisqu'il dépend des nouvelles constructions ou agrandissements de bâtiments existants.

810.4351 Taxe de consommation (art 5. Annexe du règlement), **CHF 1'120'000.-**, hausse de CHF 120'000.-, soit 590'000 m3 contre 500'000 m3 dans notre projection initiale, au prix de **CHF 1.90 le m3**.

810.4651 Subsidés de l'ECA : CHF 5'500.-. Nouveau montant au budget, pour tenir compte des travaux d'entretien passé par le compte « entretien réseau » et qui peuvent bénéficier d'une subvention ECA – nouveau ou changement d'hydrantes, mise aux normes de portion de réseau (diamètre conduite).

Total des charges et revenus pour 2024 : **CHF 1'850'700.-, EQUILIBRES**, en hausse de **CHF 150'500.-** par rapport au budget 2023.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE VALREGIEAUX

Vu le préavis N° 3-2023,
Où le rapport de la Commission d'étude,
Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,
Vu article 17 des Statuts de l'Association Intercommunale ValRégieEaux,
Décide :

- d'accepter le budget de l'association ValRégieEaux pour l'année 2024, d'un montant de CHF 1'850'700.-, équilibré.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Lionel BARUCHET

La Secrétaire

Géraldine Chaudot



Délégués du CODIR :

- M. Lionel Baruchet, Président
- M. Jean-Fred Capt, Membre
- M. Claude Piazzini, Membre

Autre délégué :

- M. Yves Chenaux, boursier de ValRégieEaux

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	SERVICE DES EAUX	1 850 700.00	1 850 700.00	1 655 200.00	1 655 200.00	1 801 496.88	1 801 496.88
810	SERVICE DES EAUX	1 850 700.00	1 850 700.00	1 655 200.00	1 655 200.00	1 801 496.88	1 801 496.88
810.3001	Traitements/vacations	24 000.00		16 000.00		24 271.25	
810.3011	Traitement du personnel technique	200 000.00		225 000.00		171 317.05	
810.3013	Traitement personnel administratif (secrétaire Codir)	6 000.00		3 000.00		5 635.00	
810.3030	Assurances sociales	500.00		500.00		481.15	
810.3050	Assurances accidents et maladie	200.00		200.00		200.00	
810.3060	Indemnisation/remboursement frais	2 000.00		2 000.00		500.00	
810.3080	Frais personnel administratif	25 000.00		25 000.00		25 000.00	
810.3090	Frais de formation	4 000.00		4 000.00			
810.3114.1	Achats et entretien compteurs	45 000.00		45 000.00		45 547.08	
810.3114.2	Achats matériel et outillages	10 000.00		10 000.00		3 521.24	
810.3120	Electricité	160 000.00		145 000.00		123 514.60	
810.3133	Chloration	18 000.00		15 000.00		17 840.00	
810.3141	Entretien des bâtiments	10 000.00		10 000.00			
810.3144.1	Entretien réseaux	380 000.00		320 000.00		310 217.64	
810.3144.2	Entretien des hydrantes	12 000.00		12 000.00		9 782.89	
810.3144.3	Contrats de maintenance	22 000.00		22 000.00		20 284.99	
810.3144.4	Mesure urgente, pompage provisoire					25 675.97	
810.3151	Entretien, maintenance informatique	5 000.00		5 000.00		7 753.06	
810.3154	Entretien matériel et outillage	10 000.00		10 000.00		6 210.78	
810.3155	Entretien véhicule, carburant, location	10 000.00		10 000.00		3 171.50	
810.3161	Loyers	24 000.00		24 000.00		19 925.40	
810.3170	Réceptions et manifestations	4 000.00		4 000.00		5 664.34	
810.3180	Téléphones, frais ports, banques et honoraires financier	15 500.00		12 000.00		15 446.95	
810.3185.1	Honoraires et frais d'études	60 000.00		60 000.00		32 091.29	
810.3185.2	Bureau technique	18 000.00		18 000.00		12 320.40	
810.3185.5	Analyse eau	16 000.00		11 000.00		10 787.90	
810.3186	Assurances tiers/RC/ECA/choses	17 000.00		18 000.00		15 977.70	
810.3222	Intérêts des emprunts	160 000.00		80 000.00		77 299.26	
810.3311.1	Amortissement reprise réseau	340 000.00		340 000.00		340 000.00	
810.3311.20	Amortissement conf. puits du Pont et captage Charbonnières	16 500.00		16 500.00			
810.3311.22	Amortissement rempl.conduite Sagnes et Sauges au Sentier	10 000.00		17 000.00			
810.3311.23	Amortissement remplacement consuite Les Collondès L'Abbaye	26 000.00					
810.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
810.3802	Attribution fonds de renouvellement réseau	190 000.00		165 000.00		461 059.44	
810.4271	Abonnements (U.L. et compteurs)		580 000.00		560 000.00		582 751.80
810.4341	Taxes uniques de raccordement		140 000.00		70 000.00		104 790.00
810.4351	Vente de l'eau		1 120 000.00		1 000 000.00		1 108 932.13
810.4356	Facturation travaux à tiers		5 000.00		25 000.00		1 178.00
810.4360	Remboursement de tiers		200.00		200.00		59.45
810.4651	Subside de l'ECA		5 500.00				3 785.50
81	SERVICE DES EAUX	1 850 700.00	1 850 700.00	1 655 200.00	1 655 200.00	1 801 496.88	1 801 496.88
	TOTALISATION	1 850 700.00	1 850 700.00	1 655 200.00	1 655 200.00	1 801 496.88	1 801 496.88
	Résultat						

BUDGET

SDIS

VALLE DE JOUX

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	716 950.00	716 950.00	679 050.00	679 050.00	675 800.42	675 800.42
650	(DAP-DPS-ABC)	597 150.00	285 000.00	599 600.00	266 010.00	574 535.47	270 212.15
652	Sauvetage Lac	22 300.00	2 000.00	26 500.00	1 500.00	19 317.91	2 687.50
653	Bâtiment	82 200.00		37 750.00		62 364.50	
654	JSP	15 300.00	15 300.00	15 200.00	15 200.00	19 582.54	19 582.54
659	Participation des communes		414 650.00		396 340.00		383 318.23
650	Bataillon (DAP-DPS-ABC)	597 150.00	285 000.00	599 600.00	266 010.00	574 535.47	270 212.15
650.3013	Soldes	330 650.00		326 450.00		322 253.30	
650.3030	AVS	14 500.00		12 000.00		14 237.50	
650.3050	Assurance (Fédération)	2 800.00		2 800.00		2 578.45	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais	2 000.00		1 500.00		634.80	
650.3091	Frais de formation du personnel	3 000.00		12 100.00		5 323.05	
650.3093	Frais médicaux	5 000.00		5 000.00		4 013.40	
650.3101	Imprimés	3 000.00		2 500.00		2 547.15	
650.3102	Journaux et annonce	2 000.00		2 000.00		1 659.00	
650.3115	Achat de véhicules	15 000.00		10 000.00			
650.3116	Achat de matériel d'équipement	8 000.00		8 000.00		8 677.58	
650.3130	Fournitures de bureau	500.00		750.00			
650.3154	Entretien du matériel	1 000.00		1 000.00		850.30	
650.3154.0	Entretien des véhicules	6 000.00		5 000.00		4 974.37	
650.3155	Essence	12 000.00		10 000.00		11 273.05	
650.3161.0	Loyer locaux Abbaye	25 000.00		25 000.00		25 000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Chenit	48 000.00		48 000.00		48 000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	16 000.00		13 000.00		17 910.94	
650.3181	Frais de timbres	4 200.00		3 500.00		3 547.70	
650.3182	Téléphones et Internet	4 500.00		4 500.00		4 092.95	
650.3185	Fiduciaire	1 200.00		1 200.00		1 184.70	
650.3185.0	Secrétariat & comptabilité	43 500.00		43 500.00		40 559.25	
650.3186	Assurances Véhicules	2 000.00		1 500.00		1 852.25	
650.3186.0	Assurances RC - Dom - Juridique	5 300.00		5 300.00		5 235.80	
650.3187	Frais Bon Usine	22 000.00		25 000.00		17 934.59	
650.3189	Frais divers et tiers	14 000.00		24 000.00		16 570.34	
650.3190	Prestations offertes (don)	6 000.00		6 000.00		3 625.00	
650.3301	Défalcations						
650.3809	Attribution Fonds					10 000.00	
650.4221	Intérêts				10.00		
650.4356	Facturé à tiers		13 000.00		9 500.00		20 943.10
650.4651	Subside ECA - forfait		215 000.00		200 000.00		190 834.55
650.4651.0	Subside ECA - cours		14 000.00		16 000.00		12 660.00
650.4651.1	Subside ECA - interventions		43 000.00		40 000.00		45 774.50
650.4901	Prestations de police (manifestations)				500.00		
652	Sauvetage Lac	22 300.00	2 000.00	26 500.00	1 500.00	19 317.91	2 687.50
652.3013	Soldes	14 600.00		14 800.00		10 971.25	
652.3116	Achat matériel d'équipement	6 000.00		10 000.00		6 978.96	
652.3120	Chauffage	1 000.00		800.00		967.70	
652.3141	Entretien bâtiment	200.00		200.00			
652.3154	Entretien du matériel	500.00		500.00		400.00	
652.3155	Entretien véhicule & essence			200.00			
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution Fonds						
652.4356	Facturé à tiers		2 000.00		1 500.00		2 687.50
653	Bâtiments	82 200.00		37 750.00		62 364.50	
653.3013	Soldes	3 000.00		3 000.00		1 863.00	
653.3116	Achat matériel d'équipement	5 000.00		5 000.00		4 693.25	
653.3120	Chauffage Sentier	18 000.00		18 000.00		15 068.70	
653.3120.1	Chauffage Abbaye	6 000.00		6 000.00		4 627.10	
653.3133	Produits de nettoyage	900.00		750.00		793.35	
653.3141	Entretien divers (Sentier & Abbaye)	49 300.00		5 000.00		35 319.10	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	15 300.00	15 300.00	15 200.00	15 200.00	19 582.54	19 582.54
654.3013	Soldes	13 000.00		12 250.00		13 075.00	
654.3050	Assurance	400.00		400.00		350.00	
654.3090	Formation des responsables	100.00		400.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	450.00		500.00		300.00	
654.3101	Imprimés	100.00		150.00			
654.3116	Achat de matériel d'équipement	500.00		500.00		3 711.49	
654.3170	Réceptions & manifestations	750.00		1 000.00		2 146.05	
654.4339	Cotisation		1 100.00		1 100.00		1 140.00
654.4521	Part. des communes JSP		14 200.00		14 100.00		18 442.54
659	Participation des communes		414 650.00		396 340.00		383 318.23
659.4522.0	L'Abbaye		90 441.20		86 477.30		81 113.03
659.4522.1	Lieu		52 236.60		50 089.70		48 899.10
659.4522.2	Chenit		271 972.20		259 773.00		253 306.10

Référence SECRI

Répartition par/habitants au 01.01.2023

7 033
100.00%

L'Abbaye	Le Lieu	Le Chenit
1 534	886	4 613
21.81%	12.60%	65.59%

	L'Abbaye	Le Lieu	Le Chenit	
à charges des communes	90 441.20	52 236.60	271 972.20	414 650.00
à charges des communes (JSP) 2 - 2 - 21	1 136.00	1 136.00	11 928.00	14 200.00
	91 577.20	53 372.60	283 900.20	
		21.00	568.00	

Accepté par l'Etat-major

le : 30 août 2023

Accepté par la commission du feu en séance le : 13 septembre 2023

BUDGET

CENTRE

SPORTIF

Budget 2024

	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Ventes Restaurant	1 336 256	1 600 000	1 500 000
Ventes de prestations	1 979 111	2 595 000	2 300 000
Total produits	3 315 367	4 195 000	3 800 000
Charges directes d'exploitation	-744 008	-897 158	-687 100
Charges salariales	-3 050 193	-3 288 239	-2 849 250
Charges sociales			
Autres charges de personnel	-155 340	-60 000	-80 000
	-3 205 533	-3 348 239	-2 929 250
Entretien et réparations	-431 861	-258 000	-660 000
Charges de véhicules	-11 687	-10 000	-10 000
Assurances	-58 567	-65 000	-65 000
Charges d'énergie	-632 965	-835 843	-750 000
Charges d'administration et IT	-184 046	-69 000	-138 779
Charges de publicité	-323 630	-135 000	-150 000
Autres charges d'exploitation	-5 955	-5 000	-1 000
Charges et produits financiers		-125 000	-150 000
Total charges d'administration	-1 648 711	-1 502 843	-1 924 779
Impôts	-4 800		-5 000
Résultat avant amortissements	-2 282 885	-1 553 240	-1 741 129
Amortissements	-638 244	-653 871	-653 871
Divers			
Subvention	2 235 149	2 207 110	2 400 000
Résultat avant impot	-685 980	-1	0

Participations communales

2 400 000.00

Commune	Répartition	Coût	Total
L'Abbaye	1534	316 125.71	316 125.71
Le Lieu	886	182 586.30	182 586.30
Le Chenit	9226	1 901 288.00	1 901 288.00
			2 400 000.00

